

5943

Tome IX

1976

Fasc. 6

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

(Publication trimestrielle)



45, rue de Buffon
PARIS-V^e



DIRECTEUR : Jean Bourgeois

COMITE DE DIRECTION : G. Bernardi, Dr H. Cleu, C. Herbulot, G. Lequet, H. Marlon, H. Stempffer, H. de Toulgoët, P. Viette.

ABONNEMENTS

(Quatre fascicules)

France, Union française, Communauté européenne	50 F
Etranger	65 F

Versements à adresser impersonnellement à la revue *Alexandria*, 45, rue de Buffon, 75005 Paris ; compte chèques postaux : Paris 17 476 09.

Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. Les renouvellements sont dus en janvier.

ANNEES ANCIENNES

France	40 F
Etranger	50 F
Port en plus	

COMITE DE DETERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail. *Macropsychides éthiopiens* : J. BOURGOIS, Muséum d'Histoire naturelle, 45, rue de Buffon, Paris V^e.

Pterophoridae pal. : L. BIGOT, Biologie Générale, Faculté des Sciences de Saint-Jérôme, Marseille, 13^e (B.-du-R.).

Zygaenidae du globe, notamment *Procris* : F. DUJARDIN, 25, rue Guiglia, Nice (A.-M.).

Noctuidae pal., *Plusiinae* du globe : C. DUBAY, 18, avenue Paul-Doumer, 69630 Chaponost.

Arctiidae pal. et éthiopiens : H. DE TOULGOËT, 25, rue de la Bienfaisance, Paris, VIII^e.

Attacidae pal. et éthiopiens : P.C. ROUGEOT, 45, rue de Buffon, Paris, V^e.

Attacidae américains : C. LEMAIRE, 17, rue d'Edimbourg, Paris 8^e.

Sphingidae amér. : R. LICHY et D. FREICHER, 45, r. de Buffon, 75005 Paris.

Sphingid. éthiopiens, Attacid. du Cameroun : Ph. DARGÈ, Thervay, 39290 Moisey.

Parnassiinae : C. EISNER, Den Haag, Kwekerijweg, 5, Pays-Bas.

Pieridae et *Lycaenidae* pal. ; *Pieridae, Nymphalidae, Danaidae* éthiopiens : G. BERNARDI, 45, rue de Buffon, Paris V^e.

Lycaenidae éthiopiens et néarctiques : H. STEMPPFER, 4, rue Saint-Antoine, Paris, IV^e.

Nymphalidae sud-amér. : H. DESCIMON, Lab. de Zoologie, E.N.S., 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

Satyridae d'Afrique tropicale : M. CONDAMIN, ORSTOM, B.P. 165, 97301 Cayenne Cedex, Guyane Française.

Erebidae : P. WILLIEM, B.P. 22, 71202 Le Creusot.



ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

Tome IX

1976

Fasc. 6

SOMMAIRE

AVIS	241
D. DUBON. <i>Amphipoea lucens</i> Freyer, espèce nouvelle pour la France [Lep. Noctuidae Amphipyrinae]	242
B. PINTUREAU. Contribution à l'étude du genre <i>Arethusana</i> de Lesse [Lep. Satyridae]	243
J. NEL. <i>Eumedonia eumedonia montriensis</i> nova ssp. [Lycornidae]	251
P.C. ROUGEOT. Bibliographie	254
R. ESSAYAN. Contribution lépidoptéristique française à la cartographie des invertébrés européens (C.I.E.). IV. Demande de renseignements sur les Satyrides.	255
Cl. DUTREIX. Contribution à la faune lépidoptérologique de Saône-et-Loire [Rhopalocera]	256
H. HEIM DE BALSAC et M. CHOUL. Les Lépidoptères de la Gaume franco-belge (Esquisse zoogéographique et liste des espèces) (suite)	259
G. Chr. LUQUET. Une chasse nocturne en Beauvaisis	271
F. BOLLAND. De l'extrême abondance d' <i>Apodidia mesogona</i> Godart à Vallignières (Gard) en 1974 [Arctiidae]	277
M. VINTÉJOUX. Contribution à l'étude des Lépidoptères de Corrèze (suite et fin).	279
J. LAMY. Confirmation de la présence de <i>Lycena dispar</i> Haworth en Corrèze [Lycornidae]	287

AVIS

Nous informons nos lecteurs que nos confrères belges, outre *Lambillionea*, périodique très connu, publient également *Linneana belgica*, revue trimestrielle (minimum 100 p. par an) traitant des Lépidoptères ; les travaux qu'elle renferme en font une publication internationale : c'est ainsi qu'on y trouve des articles signés par Cl. DUFAY et par le Comte H. HARTIG, pour ne citer que ces deux noms.

Linneana belgica recherche actuellement la contribution d'auteurs et d'adhérents français. L'abonnement annuel se monte à 300 FB ; les versements doivent être adressés à M. Ronny LIEBMAN, Parvis Saint-Gilles 4, B-1060 Bruxelles (C.C.P. 000-111 0029-58).



AMPHIPOEA LUCENS FREYER, ESPÈCE NOUVELLE POUR LA FRANCE

[Lep. NOCTUIDAE AMPHIPTRINAE]

par D. DUMON

Avant de classer définitivement le résultat de mes captures de l'année, j'ai l'habitude d'avoir recours à M. C. DUPAY, spécialiste des Noctuelles, afin de lui demander son avis sur certaines déterminations difficiles.



Fig. 1, *Amphipoea oculata* Linné, Puy-de-Dôme, 2-IX-1964. — Fig. 2, *A. fucosa* Freyer, La Moillière, Somme, 2-VIII-1975. — Fig. 3, *A. fucosa* Freyer, forme à réniforme orangée, Bonnevaux, Doubs, 6-IX-1975. — Fig. 4, *A. lucens* Freyer, forme à réniforme blanche, Bonnevaux, Doubs, 4-IX-1975.

C'est ainsi que je lui présentai quelques exemplaires de ce que je pensai être *Amphipoea fucosa* Freyer capturés de nuit à Bonnevaux (Doubs) le 6 septembre 1975. Après un examen rapide, confirmé par l'étude des genitalia, M. DUPAY m'apprit que j'avais capturé, non pas *A. fucosa* mais *Amphipoea lucens* Freyer encore inconnu en France. Les caractères distinctifs externes d'*A. oculata*, *A. fucosa*, *A. lucens*, sont très minimes : ce qui apparaît le plus facilement est la différence de taille entre les trois espèces, *oculata* étant la plus petite et *lucens* la plus grande. M. C. DUPAY publiera probablement une étude approfondie sur la morphologie et la répartition géographique de cette intéressante espèce.

D. Dumon, pharmacien à Champagne-en-Valromey (Ain).

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU GENRE *ARETHUSANA* DE LESSE

[LEP. SATYRIDAE]

par Bernard PINTUREAU

(Laboratoire d'Evolution des Êtres organisés,

105, bd Raspail, Paris (5^e). R.C.P. 317)

PREMIERE PARTIE : ÉTUDE ZOOGÉOGRAPHIQUE

I. INTRODUCTION ET HISTORIQUE

Cette note est la première d'une série de trois concernant *Arethusana* ; elle est plus particulièrement consacrée à la zoogéographie. *Arethusana* est un Satyridae (1) de la sous-famille des Satyrinae Boisduval 1836, et de la tribu des Satyrini Boisduval 1836, d'après la classification donnée par MULLER en 1968. Cette tribu, d'après lui, serait apparue en Asie à la fin de la première moitié du tertiaire, et de nombreuses espèces auraient ensuite migré vers l'Europe.

Ce sont SCHIFFERMULLER et DENIS qui, en 1775, ont décrit *Papilio arethusa* (localité du type : Vienne, en Autriche) et non ESPER ou FARRICIUS, comme beaucoup d'auteurs l'ont écrit jusqu'en 1952. En 1810, le nom du genre a été changé en *Satyrus* par LATREILLE, nom employé jusqu'en 1951, date à laquelle H. de LESSE l'a remplacé par celui d'*Arethusana*. Trois autres noms de genres ont été utilisés : *Eumenis* en 1909 par FRUNSTORFER, *Nytha* en 1929 par VERITY et *Agapetes* en 1947 par ACERIO. HUBNER, quant à lui, croyant décrire l'espèce pour la première fois, a créé en 1805 un autre nom spécifique : *erythia* ; ce nom fut plus tard réservé aux exemplaires de Russie.

Deux noms vulgaires ont été créés par ENGRAMELLE pour désigner cette espèce : Petit agreste et Mercure (ce dernier nom désignant plus particulièrement les individus d'Autriche).

Il a été décrit deux sous-espèces importantes, en plus de la sous-espèce nominale *arethusa* (de nombreuses autres formes sans signification phylétique ont été décrites comme nous le verrons dans une prochaine note) :

- *boadbi* (1842) par RAMBUR (2) (localité du type : Andalousie).
- *dentata* (1870) par STAUBINGER (localité du type : France du Sud-Ouest).

Celui-ci avait d'abord appelé (1870) cette forme *erythia* ; il l'a nommée *dentata* en 1871. Des auteurs postérieurs ont appliqué le nom de *dentata* par erreur à la forme de la Côte d'Azur qui est en réalité *arethusa*. Dans leur « Guide des papillons d'Europe » (1971), HIGGINS et RILLY reconnaissent encore les trois sous-espèces *arethusa* Schiff., *dentata* Stgr. et *boadbi* Rbr.

(1) D'autres auteurs classent l'espèce dans la famille des Nymphalidae et la sous-famille des Satyrinae Swainson.

(2) Dans sa « Faune entomologique de l'Andalousie », Rambur appelle cette forme *Satyrus boadbi* bien qu'il explique que ce doit être une « variété très modifiée de *arethusa* ».

II. CARACTÉRISTIQUES DES TROIS SOUS-ESPÈCES

Beaucoup de descriptions ont été faites mais peu sont exactes et concises. Une observation faite sur un grand nombre d'individus (captures de M. GUILLAUMIN dans les Hautes-Alpes, collection de M. BERNARDI et collection du Muséum) conduit à caractériser ces trois formes de la manière suivante :

1°. *Arethusa*. (SCHIFFERMULLER en a donné une description très sommaire : « papillon d'un brun doré à taches orangées »). Dessus des antérieures brun foncé, portant cinq taches fauves au contour arrondi formant une bande plus ou moins large le long du bord externe de l'aile. La première de ces taches, et parfois les deux suivantes, portant un ocelle alaire sombre plus ou moins gros. Dessus des postérieures de même couleur avec cinq taches fauves formant une bande plus réduite qu'aux antérieures, la dernière de ces taches et parfois les deux précédentes portant un petit ocelle alaire sombre. Dessous des antérieures jaune plus ou moins orangé, le bord externe étant marbré de gris. Dessous des postérieures brun clair marbré de gris, portant en allant vers le bord externe d'abord une bande plus ou moins blanche et large puis une ligne prémarginale sinueuse, foncée, plus ou moins marquée. Femelle semblable au mâle mais plus grande, possédant en outre souvent plus d'ocelles alaires que le mâle et ayant parfois aux antérieures, contrairement au mâle, des taches fauves à contour net.

2°. *Dentata*. Dessus des ailes identique à celui d'*arethusa* mais les taches fauves à contour plus net (toujours vrai aux postérieures mais pas aux antérieures) et en pointes vers l'extérieur. Dessous des antérieures identique à celui d'*arethusa*. Dessous des postérieures montrant des nervures souvent plus blanches que chez *arethusa*, une marbrure plus dense et une ligne prémarginale plus apparente et découpée en dents de scie plus ou moins acérées.

3°. *Boadbil*. Ses caractères très proches de ceux de *dentata*, les différences concernant les taches fauves qui sont plus sombres et parfois recouvertes en partie de petits points sombres très fins. Les nervures, sur le dessous des postérieures, encore plus blanches que celles de *dentata* et ressortant bien sur le fond.

Les différences entre ces trois formes sont donc faibles, nous tenterons de mieux les séparer par une étude biométrique dans la deuxième note. En plus de ces trois formes, il faut signaler, comme il a été noté plus haut, la description d'une multitude de « races » (nous verrons ultérieurement ce qu'il faut penser de ces formes qui ont donné lieu à de nombreuses polémiques) et l'existence dans les collections du Muséum d'individus ni *dentata* ni *arethusa* que nous nommerons intermédiaires. Ces individus (1) ont des taches fauves en pointe plus ou moins acérées vers l'extérieur mais au contour peu net (fig. 1).

(1) Dans « *Atlas de Papillons* » de 1924, L. CHARLES montre un *dentata* dont les taches fauves ont un contour peu net (formes néanmoins pointues) bien qu'il affirme qu'aucune « transition » n'existe entre les deux formes. Cet exemplaire est un intermédiaire proche de *dentata*.

C'est essentiellement le contour des taches fauves des postérieures qui, dans la suite de cette étude, nous fera appeler les individus *arethusana*, intermédiaires ou *dentata*.



Fig. 1. Taches fauves du dessus de l'aile postérieure gauche.

III. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

A. Extension du genre

En reportant sur une carte les localités données par plusieurs auteurs et celles des individus du Muséum, une synthèse intéressante peut être faite (Fig. 2).

Arethusana est largement répandu en Europe, il est absent dans les régions les plus nordiques et dans une grande partie de l'Italie. Dans ce pays nous ne rencontrons l'espèce que dans le Piémont, la Ligurie et la Vénétie julienne ; cependant un individu du Muséum est étiqueté de Sicile mais il s'agit probablement d'une erreur.

En Asie, *Arethusana* va jusqu'à l'Altai vers l'est, et jusqu'à la Turquie vers le sud.

En Afrique, cette espèce n'a été trouvée que dans le Haut-Atlas.

A la page 74 de son livre « Grundriss der Zoogeographie », Du RATTIN indique que l'aire de répartition d'*Arethusana* est scindée en deux par une disjonction atlantoméditerranéenne. Ceci est dû à ce que l'auteur ne note pas, contrairement à STAUBER, le Tyrol du Sud comme localité ; mais même avec cet oubli, la zone inhabitée ne mesure dans sa partie la plus étroite (nord de l'Italie) que 400 km de large, ce qui est assez peu si nous considérons les grandes régions asiatiques incluses dans l'aire de répartition et sans localité où *Arethusana* ait été chassé (ces dernières régions, il faut le reconnaître, ont été moins prospectées que l'Italie ou l'Autriche). En outre, compte tenu que cette espèce est très localisée, nous hésiterions, même si *arethusana* n'habitait pas le Tyrol, à parler de disjonction.

Il est aussi à noter que la répartition que donne ce même auteur comporte quelques inexactitudes : il ne note pas l'espèce au sud du lac Balkhach (Kazakhstan), en Alsace et en Belgique ; il la note par contre en Turquie méridionale et dans une trop grande partie du Maroc.

B. Répartition des trois formes *arethusana*, *dentata* et *bondbil*

Arethusana est de loin le plus répandu ; en effet *dentata* ne vit que dans le Sud-Ouest de la France (1) (Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques), en Espagne (Biscaye, Nord de la Vieille-Castille (2), Galice, Sud de l'Aragon et Nord de la Nouvelle-Castille) et au Portugal (l'individu du Muséum étiqueté de Sicile est aussi un *dentata*), tandis que *bondbil* vit seulement en Espagne (Andalousie) et au Maroc (Haut-Atlas). La fig. 3 montre les aires de répartition des trois formes qui restent peu précises en Espagne.

C. Répartition en France

D'après les auteurs, *Arethusana* est répandu partout en France. Cependant après avoir reporté sur une carte l'ensemble des localités que nous avons trouvées dans les publications et celles des individus du Muséum, des régions apparaissent inhabitées par l'espèce (fig. 4). Nous pouvons légitimement nous demander si l'espèce est absente de ces régions ou si elle n'y a jamais été chassée. Les deux cas existent probablement : en effet, le Loir-et-Cher, la Vienne, l'Ain, la Sarthe, etc., possèdent des conditions écologiques proches de celles de départements voisins où vit *Arethusana* ; nous ne voyons donc pas pourquoi ils seraient dépourvus de l'espèce ; par contre, le Nord et les massifs armoricains et central diffèrent sensiblement des autres régions (climat pour le nord, nature du sol sauf en quelques points pour les massifs), il ne serait donc pas étonnant qu'ils en soient dépourvus.

D. Liste des localités où *Arethusana* a été chassé

Dans la liste, M.P. signifie que les individus de cette localité se trouvent au Muséum de Paris ; P- suivi d'un nom d'auteur signifie que le nom de la localité est cité par cet auteur dans une publication.

1°. ALLEMAGNE (R.F.A.).

Bade : Kaiserstuhl (P-REHL).

2°. AUTRICHE.

Basse Autriche : Jedlersee (près de Vienne) (P-STAUDER), Mödling (près de Vienne) (M.P.), Vienne (M.P.).

Styrie : (P-ENGRAMILLE ; STAUDER).

Tyrol (Sud) : (P-STAUDER).

3°. BELGIQUE.

Province du Luxembourg : pointe de Torgny (P-BRACKX ; LHOMME).

(1) Trois *dentata* du Muséum sont étiquetés d'un autre département que ceux du Sud-Ouest : Basogne (Lardy : 1 ♂), Alpes-de-Haute-Provence (Digne : 1 ♀), Alpes-Maritimes (Valdeblore : 1 ♀). Des erreurs d'étiquetage sont certainement à la source de ces anomalies.

(2) MASIAT, dans « A field guide to the butterflies and burnets of Spain » confond *arethusana* et *dentata* : des individus nettement *dentata* de la province de Santander sont nommés *arethusana*.



Fig. 2. Répartition d'*Arethusa* d'après les localités données par plusieurs auteurs (SEITZ, VARIV, VARIN, etc.) ou relevées au Muséum national d'Histoire naturelle.

4°. BULGARIE.

Versant sud-ouest des monts du Pirin (Vallée de la Struma) (P-BURRICH).



Fig. 3. Répartition des trois formes *arctusa*, *dentata*, *boadilla* dans la Péninsule Ibérique (les limites des aires de répartition ne sont qu'approximatives). Les localités ont été relevées au Muséum et chez divers auteurs.

5°. CHINE.

Sin-Kiang (District d'Ili) : Kuldja (= Kulja = Kouldja) (M.P.).

6°. ESPAGNE.

Andalousie : Grenade (M.P.), Sierra de Alfacar (M.P.), Sierra Nevada (P-RAMBUR ; HIGGINS et RILEY).

Aragon : Albarracin (M.P.), Bronchales (P-MANLAY), Jaca (ID.), Sierra de la Peña (ID.), Villanua (ID.).

Biscaye (Pays Basque) : Bilbao (M.P.).



Fig. 4. Répartition d'*Arethusana* en France d'après les localités des individus du Muséum, des individus des collections de MM. BERNARDI, GUILLAUME et BOURGOIS, et de celles relevées chez divers auteurs.

Calalogne : Vich (P-MARTOREL), Bar (M.P.).

Galice : Castillon (M.P.), province de Pontevedra (P-MANLAY).

Nouvelle Castille : Cuenca (P-VERITY), Madrid (P-SHITZ ; STAUDER), Serrania de Cuenca (M.P.), entre Uña et Tragacete (P-MANLAY).

Vieille Castille : Cobrecos (P-MANLAY), sierra de Cabuerniga (ID.).

7°. FRANCE.

Aisne : Soissons (P-VARIN).

Alpes-de-Haute-Provence : Annot (P-LHOMME ; OBERTHUR), Barcelonnette (collection Bernardi), Digne (M.P.), Forcalquier (P-LHOMME), Le Vernet (M.P.), montagne de Lure (P-DUPAT), Moustiers-Sainte-Marie (M.P.), Oraison (P-DUPAT), Plan-de-Canjuers (id.), Pont-de-Garruby (id.), Saint-Michel-l'Observatoire (id.), Ybourgues, près de Forcalquier (LUQUET).

Hautes-Alpes : Gap (M.P.), La Roche-de-Rame (collection Guillaumin), Queyrières (id.), vallée de la Durance (P-VARIN ; CLEU).

Alpes-Maritimes : Bar-sur-Loup (P-VERITY), Belvédère (M.P.), Levens (M.P.), Nice (P-VARIN), Saint-Auban (M.P.), Saint-Barnabé (M.P.), Saint-Martin-Vésubie (collection Bernardi), Thorenc (P-VARIN), Valdeblaire (M.P.), vallée de Molières (P-STAUDER ; VERITY), Venanson (P-RUHL), Vence (P-VARIN).

Ardèche : Crussol (collection Guillaumin), la Voulte (collection Guillaumin).

Ariège : (P-ROMBOU).

Aube : Les Riceys (P-JOURDHEUILLE).

Aude : Brousses-et-Villaret (P-AJAC), Missègre (id.), Roullens (id.), Saint-Polycarpe (id.), Villegailhenc (id.).

Aveyron : Peyreleau (M.P.).

Bouches-du-Rhône : Aix (P-LHOMME), Auriol (id.), Septème (id.).

Charente : Angoulême (M.P.), Clairgon (près d'Angoulême) (M.P.).

Charente-Maritime : Dompierre-sur-Mer (M.P.), Royan (M.P.), Sablonceaux (M.P.), Saint-Palais-sur-Mer (M.P.), Vaux-sur-Mer (M.P.).

Cher : Saint-Amand-Montrond (P-BLANCHARD), Saint-Florent (P-SAND).

Côte-d'Or : (M.P.).

Creuse : Guéret (P-SAND).

Dordogne : Les Eyzies (P-DUPAT), vallée de la Vézère (P-LHOMME).

Drôme : Latouche (commune de Montélimar) (M.P.).

Eure : Alizay (M.P.), Amfreville-sous-les-Monts (M.P.), Evreux (M.P.), forêt de Louviers (P-VARIN), Nemancourt (M.P.), Pont-de-l'Arche (M.P.), Vernon (M.P.).

Eure-et-Loir : Janville (P-AUBERT).

Gard : collines du Grand-Montagnet (M.P.), Lanuejols (M.P.), Le Vaboune (près de Pont-Saint-Esprit) (P-VERITY), Nîmes (P-SEITZ ; VARIN ; VERITY).

Haute-Garonne : Cler-de-Rivière (P-ROMBOU), plateau de Montreich (id.).

Gironde : Bordeaux (M.P.), Gazinet (P-LHOMME), Le Haillan (id.), Léognan (M.P.), Marsas (M.P.), Mérignac (M.P.), Pessac (M.P.), Saint-Laurent-d'Arce (M.P.), Saint-Mariens (P-LHOMME), Saint-Médard-en-Jalles (id.), Saint-Yzan (M.P.), Villenave (M.P.).

Hérault : Saint-Guilhem-le-Désert (M.P.).

(A suivre)

EUMEDONIA EUMEDON MONTRIENSIS NOVA SSP.

[LYCAENIDAE]

par J. NIEL

C'est en recherchant des lieux où poussent des Baguenaudiers, plante-hôte de *Iolana iolas* O., que j'ai découvert par hasard, le 11-V-1972, dans le massif de Montrieux (Var), une population peu abondante d'*Eumedonia eumedon* Esp., dans un milieu favorable au Pin d'Alep, au Chêne-vert, à l'Arbousier.



Fig. 1 et 2. Différence entre les biotopes : 1, Méribel-les-Allues, 1.700 m, en Savoie, en juillet ; 2, Mazaugues, 450 m, Var, en juin.

A ma connaissance, cette espèce est nouvelle pour le Var et semble très localisée. Elle ne se rencontre en France que dans les montagnes à partir de 950 m d'altitude et jusqu'à plus de 2.000 m.

A Montrieux, elle vole dans un pré d'un hectare environ, en lisière de la forêt des Morières, à 400 m d'altitude, à l'abac du massif, en un point relativement humide. En observant les évolutions des insectes, je me suis aperçu que les femelles se posaient sur des touffes de *Geranium sanguineum* L., fleuri en cette saison : chacun sait que les grands *Géraniums* alpestres constituent les plantes-hôtes de cette espèce.

Toutefois, la présence de ce papillon subalpin à une si basse altitude et à 13 km de la mer me causa une vive surprise : consultant mes

manuels, je constatai qu'il n'avait jamais été signalé dans le Var, à cette latitude et à cette altitude, sauf toutefois par Fouquier dans les Bouches-du-Rhône près de Gémenos (Voir le Catalogue de Lhomme, p. 100). J'entrepris alors des recherches autour de ce point initial afin de trouver de nouvelles stations et de constituer une série sans détruire la rare population de ce biotope. Cette année-là je ne trouvais rien en dehors de ce biotope très réduit ; rien non plus à Gémenos dans les vallons hélas ravagés par les promeneurs.



Fig. 3 à 8. Les trois races françaises d'*Eumedonia eumedon* Esp. — 3, race montrieuxis nova, 11-V-1972, holotype ; 4, idem, allotype ; 5, race chiron Boë, 5-VII-1971, Mont-Mézenc, 1.200 m, Ardèche ; 6, idem, femelle ; 7, race bellina de Prunner, 2-VII-1974, Le Doron des Allues, 1.700 m, Savoie ; 8, idem, femelle.

Les années suivantes je continuai mes recherches autour du massif de la Sainte-Baume (Var). Après quatre années d'exploration, je découvris de nombreux peuplements de *Géraniums* et quelques stations du papillon. Il est évident que beaucoup de travail reste à faire.

Voici le résumé de ces prospections au point où elles en sont :

Montrieux (375 m, fig. 9, 1) : 11-V-1972 (1 ♂, 1 ♀), 11-VI-1973 (1 ♂, 3 ♀), 19-V-1974 (1 ♂), 1-VI-1974 (1 ♂, 2 ♀), 19-V-1975 (5 ♂, 2 ♀). — Signes (350 m

fig. 9, 2) : 13-VI-1973 (1 ♀), 9-VI-1974 (1 ♂, 1 ♀), 30-V-1975 (2 ♂, 1 ♀), — Mazaugues (385 m, fig. 9, 3) : 15-VI-1974 (1 ♂, 1 ♀). — Mazaugues (630 m, fig. 9, 4) : 15-VI-1975 (4 ♂, 2 ♀).

Le Latay (600 m, fig. 9, 5), au-dessus de Signes, héberge des *Géraniums* : il faudrait y rechercher le papillon.

Cette population, disséminée dans les Massifs de la Sainte-Baume et de Montrieux, se distingue des deux autres ssp. françaises de l'espèce par de nombreux caractères morphologiques et écologiques résumés dans le tableau suivant :

CARACTÈRES	ssp. <i>montriensis</i> <i>nova</i>	ssp. <i>chiron</i> Rott.	ssp. <i>belinus</i> de Prunner
Envergure	13 à 15 mm	16 à 17 mm	14 à 16 mm
Dessous (A. ant.)	gris ocre doré	gris ocre froid	gris froid
Dessous (A. post.)	gris blanc	gris ocre froid	gris froid
Dessous ♀	gris ocre doré	gris ocre chaud	gris ocre
Lavis basal	bleu peu étendu	bleu peu étendu	verdâtre étendu
Points noirs	très marqués	moins marqués	souvent oblitérés
Lunules orangées	série complète	série incomplète	souvent oblitérés
Bandelette blanche	diffuse	bien marquée	peu marquée
Lunules du dessus ♀	toujours présentes	bien marquées	souvent absentes
Période des apparitions	mai-juin	juin-juillet	juin-juillet
Altitudes	de 350 à 650 m	de 950 à 2.000 m	de 950 à 2.000 m
Plantes-hôtes	uniquement sur <i>G. sanguineum</i> L.	<i>G. pratense</i> L. <i>G. sanguineum</i> L. <i>G. pyrenaicum</i> Burm.	<i>G. pratense</i> L. <i>G. sanguineum</i> L. <i>G. pyrenaicum</i> Burm.
Cortège	<i>C. josiux</i> , <i>L. celtis</i> <i>Z. polyxena</i> , <i>A. belia</i> , <i>G. melanops</i> , <i>P. sidae</i>	Lépidoptères des Alpes, <i>Erebia</i> , <i>Parnassius</i>	Comme <i>chiron</i>

Cette étude a porté sur une série de 17 ♂ et 14 ♀. L'holotype, l'allotype et deux paratypes ont été déposés au Muséum national d'Histoire naturelle. La série de mes paratypes est à la disposition des spécialistes.

Il semble à peu près certain que nous sommes en présence d'une espèce qui habitait la région pendant les dernières glaciations, et qui s'est maintenue dans certains endroits favorables. D'ailleurs, rappelons que dans le Massif de la Sainte-Baume, on rencontre aussi, par exemple, *Parnassius*

mnemosyne, *Hamearis lucina* et *Plebicula dorylas*, qui sont des espèces de climats plus froids.

Les caractères distinctifs des *Eumedonia eumedon* de la Sainte-Baume, qui se dégagent de l'étude ci-dessus, semblent résulter de l'adaptation du papillon à des conditions écologiques très particulières et m'ont paru justifier la description d'une nouvelle sous-espèce.

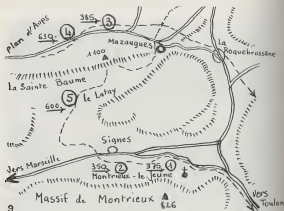


Fig. 9. Stations de *montriensis* nova.

BIBLIOGRAPHIE

Miguel M. Gomez Bustillo et Fidel Fernandez Rubio. Mariposas de la Peninsula Iberica. Ministerio de Agricultura, Instituto nacional para la Conservacion de la Naturaleza, Madrid 1974. — Prix 1 500 pesetas.

Les deux premiers tomes de ce luxueux ouvrage de grand format viennent de nous parvenir. Le tome 1, de généralités, est abondamment illustré : les photographies en couleur des principaux biotopes, dont beaucoup nous sont familiers, nous semblent particulièrement belles. Le tome 2 traite des Rhopalocères, dans l'ordre Hespérides - Papilionides.

Pour chaque espèce, étudiée et figurée (♂, ♀, dessous, dessus) en une page, on trouvera une carte de répartition détaillée, fort « parlante ».

En résumé un magnifique travail, digne de la réputation de ses auteurs, éminents lépidoptéristes madrilènes.

P.C. ROUGOT

CONTRIBUTION LÉPIDOPTÉRIQUE FRANÇAISE A LA CARTOGRAPHIE DES INVERTÉBRÉS EUROPÉENS (C.I.E.)

IV. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES SATYRIDES

par Roland ESSAYAN

Chacun connaît le projet de cartographie des Rhopalocères français : avoir la répartition nationale de chaque espèce représentée par de petits cercles (un cercle pour un carré de 10 km de côté). Les Anglais ont déjà publié un atlas provisoire des Rhopalocères de leurs pays (Provisional atlas of the British Isles, part I, Lepidoptera Rhopalocera, J. HEATH, 1970). On peut immédiatement voir tout l'intérêt d'une telle réalisation. Pour la France, des responsables relèvent les collections du Muséum national et font des recherches bibliographiques ; mais il est bien évident qu'un tel projet ne peut être mené à bien sans l'aide de nombreux amateurs dans toute la France. Ceux-ci, généralement groupés en sections locales, établissent des cartes pour leur région avec comme base des carrés de 5 km de côté ou moins, pour la publication parallèle d'études régionales. Mais si les responsables nationaux ne reçoivent pas de flèches pour leurs carrés de 10 km de côté (une localité pour 4 carrés de 5 km) ils ne pourront pas faire leur travail. C'est donc un appel que je lance ici : nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Les espèces rares et localisées seront néanmoins préservées car sur une surface de 100 km², il n'y a guère de massacres potentiels. Pour l'instant, les références de ces carrés sont données par les cartes en couleurs World 1404 au 1/500 000^e, disponibles à l'I.G.N. 107, rue la Boétie, 75008-Paris.

Pour ma part, tous les Satyrides, hormis les *Erebia* et *Oeneis glaucialis*, m'intéressent, avec les altitudes, ne serait-ce que pour déterminer la répartition verticale des espèces communes ; je pense entr'autres à *Pyronia tithonus* ; les zones limites des répartitions sont des plus intéressantes également. Bref il serait souhaitable que chacun sur le terrain note la liste de tous les Rhopalocères observés par station et envoie ses observations aux responsables respectifs. Je vous remercie à l'avance au nom de tous.

16, rue du Général-Leclerc, 78000 Versailles
ou 20, rue Claude-Antiret, 21000 Dijon.

CONTRIBUTION A LA FAUNE LÉPIDOPTÉROLOGIQUE DE SAÛNE-ET-LOIRE

[RHOPALOCERA]

par Claude DUTREIX

I. RÉVISION DES RHOPALOCÈRES DE SAÛNE-ET-LOIRE

Divers entomologistes ont complété depuis 1866 le catalogue de CONSTANT qui donnait 103 Rhopalocères pour la Saône-et-Loire, puisque *Parnassius apollo* ne fait pas partie de la faune et que *Euchloe ausonia* et *belia* ne représentent qu'une même espèce.

Furent ainsi successivement cités dans les périodiques régionaux et entomologiques : *Argynnis niobe* d'après les captures de CONSTANT et FALLOU (1872), *Thymelicus actaeon* Rott. et *Melitaea aurelia* Nick. par ANDRÉ (1896, 1903), *Vanessa levana* L. par DULUC (1925), *Chrysophanus rutilus* Wernb. par DE FLORU (1939), *Brenthis leo* Rott. et *Euphydryas maturna* L. par DESCIMON (1961), *Kanetisa circe* Fab. par VARIN (1962), *Hipparchia alcyone* Schiff. (Petit Sylvandre) d'après les captures d'EMMANUEL et l'auteur (1973), *Brenthis daphne* Schiff. par DE WORMS (1974).

Parnassius apollo fut capturé une fois près de Saint-Jean-de-Vaux. Augustin COULER prospectera les lieux le 16 juillet 1929 sans aucun résultat (ALEXANDER, III [6], 1964 p. 282). Les auteurs de l'article « Une nouvelle race française de *Parnassius apollo* L. » essayeront d'expliquer quant à eux la citation du catalogue Constant (Rev. fr. Lép., IX [13], mars 1939).

Au sujet de *Fabriciana niobe*, on peut s'étonner de lire CONSTANT qui contredit le petit supplément de son catalogue, publié dans les *Petites Nouvelles entomologiques* : « Il est très probable qu'on finira par la trouver en Bourgogne » (Bull. Soc. Hist. nat. Autun, VII, 1894).

Il faut aussi signaler que l'espèce mentionnée par CONSTANT sous le nom de *Melitaea parthenoides* Kef. (= *M. parthenie* God.) a provoqué quelques controverses. ANDRÉ cite *Melitaea aurelia* Nick. et pense que « C'est probablement cette espèce que M. CONSTANT a désignée dans son catalogue sous le nom de *M. parthenoides* Kef. ». Puis MOUTERDE met en doute la présence de *Melitaea aurelia* Nick. dans le Mâconnais. Quant à DESCIMON, il pense que CONSTANT et ANDRÉ auraient peut-être raison pour *parthenoides* et *aurelia*, puisqu'ils n'étudièrent pas les mêmes régions, confirmant de toute façon *M. parthenoides* Kef.

Pour *Brintesia circe*, la priorité doit être accordée à VARIN qui écrit : « Saône-et-Loire : Solutré ». J'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'une capture étrangère à VARIN en l'attribuant à ANDRÉ ; on pouvait en effet penser d'après son introduction qu'il avait cité ce lépidoptériste mâconnais d'après la mention *hermione*. Mais rien dans les écrits d'ANDRÉ ne le laisse supposer. Il subsiste toutefois un doute car M. P. RÉAL a bien voulu me préciser qu'il ne connaissait aucun exemplaire de Solutré dans la collection Varin. Mon excellent collègue MARCHAUX n'est donc pas le

découvreur comme l'indiquaient la notule de l'Eduen : « Un papillon nouveau pour la Saône-et-Loire : le Silène, *Kanetisa (Satyrus) circe* Fab. » (juin 1966) et l'article du Professeur Comé : « A propos de *Kanetisa circe* Fab. dans les Hautes-Vosges ». (*Alexanor*, V [6], 1968, p. 260).

D'autre part, la priorité en littérature de *Lycœna dispar carueli* Le Mout par DE FLEURY paraît bien incertaine, puisqu'il déclarait dans une note infrapaginale : « J'ai su depuis que le site de Saône-et-Loire est mentionné dans les *Annales de la Société Linnéenne de Lyon* ». N'ayant pu retrouver ladite citation, je considère en conséquence que M. MARCEAUX est le premier découvreur puisqu'il possède un ♂ de Louhans daté du 15-VIII-1930. De toute façon, il faut signaler que J.T. BRETZ ignorait la découverte de ce Lycénide dans sa « Notice sur *Lycœna dispar* Haw. » (*L'Entomologiste*, IV [5-6], 1948) et que la capture à Saint-Bmiland par DESCIMON est largement postérieure, de sorte qu'il ne s'agissait pas d'une découverte pour la Saône-et-Loire comme le signalait l'Eduen dans la rubrique : Bibliographie d'intérêt général (juin 1962). Notons que mon ami EMMANUEL, qui a chassé dans cette localité durant plusieurs années avant 1939, n'avait jamais pris ce Cuivré. Il ne faudrait pas enfin oublier que la citation de CONSTANT à propos de *Polyommatus eurydice* puisse se rapporter en fait à l'actuel *L. dispar*.

II. UN RHOPALOCÈRE NOUVEAU POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE

Après ces quelques rappels, il était utile de compléter partiellement la liste des Rhopalocères en signalant l'existence, peut-être récente, de *Cupido osiris* Meigen qui appartient par conséquent à la sous-espèce *bernardiana* Beuret. La découverte de ce Lycène dans le département limitrophe de la Côte-d'Or par DESCIMON (*Alexanor*, IV [1], 1965, p. 39) m'avait incité à consulter mon collègue Marceaux qui est l'un des rares lépidoptéristes s'intéressant à la Saône-et-Loire. C'est ainsi que j'avais pu voir ses premiers exemplaires qui proviennent tous de la même station des environs de Fontaines, près de Chalon-sur-Saône.

Ce Lépidoptère a été découvert par hasard en 1972 par M. MARCEAUX, qui chasse très souvent dans cette localité de la Côte chalonnaise, d'ailleurs très éclectique sur une superficie relativement faible d'une vingtaine d'hectares, étant en transition entre la plaine de la Saône et les premières hauteurs du Massif Central. Elle est constituée d'une végétation quasi sauvage sur terrains calcaires, à une altitude guère supérieure à 200 m.

Ce n'est qu'en 1975 qu'une étude spéciale fut possible, menée par mon ami EMMANUEL qui me remplaçait, car je n'avais pu être disponible à l'époque de vol. Il capturait plusieurs spécimens ainsi que M. MARCEAUX, toujours au même endroit, où ils étaient peu nombreux sans être vraiment rares.

J'ai mesuré depuis l'envergure de certains ♂ : 26-28-29-30 mm et d'une ♀ : 30 mm. Une population serait donc bien établie puisque ce Lycène a été capturé en quatre années consécutives : 4-VI-1972 ; 20-V-1973 ; 19-V-1974 ; 18, 19 et 25-V-1975 ; 1-VI-1975.

M. WILLIEN m'a signalé d'autre part l'avoir vu de la Vallée des Vaux ou Vallée de l'Orbise ; on peut donc retenir cette seconde localité, lorsqu'on connaît les différences le séparant de *Capido minimus* et *Cyaniris semirugus*.

Il faut remarquer enfin que mon ami EMMANUEL qui étudie avec moi la faune lépidoptérologique de Givry, situé à quelques km seulement de ces deux sites, n'a pu le trouver. Ceci est assez significatif, parce que notre zone d'études est très riche et comporte la quasi-totalité des Rhopalocères des environs.

Une étude plus détaillée serait souhaitable ; il reste en particulier à mieux connaître la répartition de ce Lycène en Saône-et-Loire lorsqu'on sait que le lieu découvert par DESCIMON n'est distant que d'une quinzaine de km, Cormot étant à la frontière du département.

III. CONCLUSION

Si 114 espèces ont déjà été recensées pour la Saône-et-Loire, il reste à prouver l'existence de celles non reprises ou douteuses (*Platycula escheri*, *Palaeochrysophanus hipparchus*), à rechercher celles théoriquement possibles (*Maculinea alcon*, *Pieris manii*,...).

Je voudrais terminer en remerciant M. BERNARDI, M. WILLIEN et M. MARCHAUX qui a bien voulu me communiquer comme à l'accoutumée ses résultats de chasse.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME. Notules scientifiques : Entomologie (Bull. Soc. Hist. Nat. Autun, Nouvelle série, n° 65, mars 1973).

ANONYME. Nouvelles (Petites Nouv. ent., I [59], sept. 1872).

ANNAT (E.). Les Hespéries (Bull. Soc. Hist. nat. Mâcon, I [4], juin 1896).
— Catalogue analytique et raisonné des Lépidoptères de Saône-et-Loire et des départements limitrophes (Bull. Soc. Hist. nat. Autun, XVI-XVII, 1903-1904).

DESCIMON (H.). Notes de chasse (Alexandria, II [2] 1961).

DULAC (A.). Capture de *Vanessa levana* L. en Saône-et-Loire (Amat. Pap., II [18], oct. 1925).

FLEURY (R. DE). Observations sur *Chrysophanus rutilus* Wernb. (Lambillonica, n° 3, mars 1939).

VARIN (G.). Contribution à l'étude des Satyridae (Lépidoptères). *Kanetisa* circe Fabricius et la répartition de ses sous-espèces européennes et asiatiques (Bull. Soc. ent. Mulhouse, sept-oct. 1962).

WORMS (C.G.M. DE). In search of *Erebia scipio* Bdv. : Southern France, July 1973 (Ent. Rec., 86 [2], February 1974).

LES LÉPIDOPTÈRES DE LA GAUME FRANCO-BELGE (ESQUISSE ZOOGÉOGRAPHIQUE ET LISTE DES ESPÈCES)

(suite)

par HENRI HEIM DE BALSAC et MARCEL CHOUL

Rusina ferruginea Esp. (= *umbratica* Göße). — C.

Thalophila matura Hfn. — C.

Trachea atriplicis L. — L'espèce était commune avant guerre et cela aussi bien en Gaume belge que française. Mais elle a considérablement diminué depuis. M.C. a encore rencontré quelques ex. à Torgny en 1960 et LAGRAN trois ex. à Laclaireau quelques années plus tard, mais dans les vallées du Darlon et de la Chiers c'est tout au plus si l'on observe quelques spécimens au cours de la saison. A Buré nous avons constaté l'éfoliation totale d'une rangée de pieds d'Oseille par la chenille. Celle-ci reste enfermée durant le jour ; pour se nymphoser elle élabore une coque fermée de granules de terre agglomérés. Régulière mais peu abondante dans le Palatinat.

Euplexia lucipara L. — C.

Phlogophora meticulosa L. — C.

Callipistria juvenina Cram. — Cette Noctuelle typique par son faciès et sa Fougère préférentielle (*Pteris*) est un élément méridional incontestable. Au Nord de la région parisienne sa présence devient occasionnelle. Citée de l'Aisne. Il en est de même pour l'ensemble du territoire belge d'où une petite douzaine d'ex. seulement a été relevée par LAGRAN (une demi-douzaine d'ex. des environs de Liège dont 1 ♂ à Esneux le 24-VII-63 (M.C.), 3 ex. du Brabant, 1 ex. de Campine, etc.). L'espèce se trouve en Gaume à une limite de distribution. Officiellement elle n'est pas signalée de ce secteur. Toutefois BRAY possédait un spécimen en parfait état et pris à Virton même. Cet individu caractéristique et que nous connaissions bien avant guerre ne figure pas dans la liste établie par BRAY en 1947, non plus que dans ce qui reste de sa collection au Musée de Bruxelles. Il est bon de se souvenir que plusieurs pièces, rares pour la Belgique, mais soigneusement notés par nous-même à la veille de la guerre ont disparu..., même de la mémoire de BRAY au moment où il rédigea (1947) sa « Liste des Lépidoptères... ».

Le Palatinat est également une zone limite, quelques captures seulement ayant été effectuées.

Ipfimorpha retusa L. — C.

Ipfimorpha subtusa Schiff. — C.

Enargia paleacea Esp. — Cette espèce, nullement méridionale, n'est cependant pas commune en Gaume. BRAY ne l'avait pas rencontrée ; M.C.

et VAN SCHIEPDAEL la disent assez commune ou assez fréquente en zone belge : Bois de St-Léger, Buzenol, Laclaireau, Rabais, Vance, Chapelle du Bon Lieu (ROSMAH), Huambois (VERDICT), St-Vincent (DODINVAL). En zone française elle est incontestablement rare (2-3 spécimens par saison) bien que régulière. ROSMAH et M.C. la signalent de Merles et de la Forêt de Woëvre. Ne paraît pas très rare dans le Palatinat.

Enargia ypsilon Schiff. (= *fissipuncta* Schiff.). — Assez commun en zone belge, franchement commun en zone française.

Dicycla oo L. — L'espèce est distribuée partout en France, mais toujours rare selon LHOUME. Il en est de même pour la Belgique. Toutefois elle est plus fréquente dans les régions méridionales. Il est difficile d'interpréter sa faible densité en Gaume. Il s'agit sans doute d'une densité intrinsèquement faible, aggravée par les conditions climatiques médiocres. BRAY avait effectué la première capture gaumaise à Virton, une femelle le 14-VI-1928. SAUSSUS prit un second spécimen virtonais en VII-1963. M.C. note un mâle le 27-VII-1965 à Buzenol. A Buré trois spécimens furent capturés : deux la même nuit et un autre l'année suivante. L'espèce n'est pas régulière ; s'agirait-il d'une espèce à caractère semi-migratoire : exemplaires défraîchis et sujets très frais issus de pontes effectuées en Gaume ? Au Bois de Merles (chênales thermophiles) une femelle le 9-VIII-72 (H.H.B. et M.C.).

Considéré comme actuellement absent de la faune du Palatinat bien que des captures très anciennes fussent signalées de la vallée du Rhin.

Cosmia affinis L. — LHOUME l'indique pour la Belgique « presque partout mais rare », et VAN SCHIEPDAEL d'écrire, d'après DENNEN et BRAY, « assez rare, quelques captures à Chantemelle et Virton ». LEGRAIN, ROSMAH et M.C. ne parlent pas de cette espèce, qui doit donc être mal représentée en Gaume belge. Par contre en zone française *C. affinis* est régulier et presque commun de fin août à octobre. Capturé au Bois de Merles (H.H.B. et M.C.) et au Haut-Fourneau (ROSMAH). Ne paraît pas rare dans le Palatinat.

Cosmia diffinis L. — Espèce irrégulière et rare en Gaume. Une capture par BRAY : un mâle le 4-VIII-1931 à Virton. Une autre capture à Buré en août, c'est tout et c'est peu. *C. diffinis* n'est jamais commun même en France et il s'agit au surplus d'une espèce à tendance méridionale. Sa très faible densité intrinsèque semble influencée par les conditions climatiques. Pour le Palatinat observations très rares dans la vallée du Rhin (Spire).

Cosmia trapezina L. — *C.* très variable dans sa coloration, toutes les formes ont été rencontrées, y compris la très belle f. *badiofasciata* Teich. dont un couple provenant de Vilette (Moulin Batin) 10 et 12-VIII-72 a été offert à M.C. Un mâle de la f. *nigra* Tutt. encore moins fréquente que la forme précédente fut capturé dans le Bois de Merles le 9-VIII-72 (H.H.B., ROSMAH et M.C.).

Cosmia pyralina Schiff. — Répandu mais toujours rare en Belgique (LHOMME). Et VAN SCHEPDAEL d'écrire «devenu rare : quelques captures isolées : Torgny». De telles assertions ne sont pas valables pour la Gaume. BRAY considérait *pyralina* comme «assez commun ou commun». M.C. l'a trouvé commun. En zone française régulier et commun. Peu commun dans le Palatinat.

Hyppa rectilinea Esp. — Espèce caractéristique de faune froide ou montagnarde. En France les biotopes classiques se trouvent dans les Pyrénées, les Alpes, les Vosges. En Belgique les Hautes Fagnes constituent un biotope de choix. Mais une fois de plus cette Noctuelle considérée comme caractéristique de Haute-Ardenne «descend» jusqu'en Gaume franco-belge et en Ardenne française. Un spécimen avait été signalé depuis longtemps de Virton par l'Abbé JACQUEMAX. Il a fallu que VAN SCHEPDAEL essaie de neutraliser l'intérêt biogéographique de cette capture en écrivant : «il s'agit peut-être d'un individu dévoyé». C'est en 1961 que ROBERT BRACKE et M.C. retrouvèrent un spécimen à Buzenol (*Lianeana Belgica*, pars I, 1958- 1961, n° 8-9, p. 124). L'espèce, bien que restant rare en Gaume belge, y est pourtant solidement installée. Les principales captures ou observations s'ordonnent ainsi : Bois de St-Léger (M.C. et LAGRAN), Huombois (ROSMAN et VERDICKT), Rabais (M.C.), Vance (M.C.), Buzenol (M.C., 15 ex. en cinq ans).

En Gaume française nous avons pris un spécimen très frais à Buré, ce qui correspond aux quelques captures effectuées dans la région de Charleville (HERBULOT). Cette Noctuelle, dont la plante préférentielle est *Vaccinium myrtillus*, doit se contenter de substitutifs en régions calcaires : *Lithium indicum* *Salix caprea* et *Rubus fruticosus*. Dans l'Ouest du Palatinat (tourbières), *rectilinea* n'est pas rare à l'inverse des autres districts.

Actinotia polyodon Cl. — LHOMME le dit «presque partout, mais rare» en Belgique, ce que répète VAN SCHEPDAEL. En fait l'espèce est assez commune à Buzenol, Laclaireau, Rabais, Torgny. En zone française régulier et presque commun aux deux générations. Pas rare dans le Palatinat.

Apamea monoglypha Hfn. — C.

Apamea lithoxyloea Schiff. — BRACKE et VAN SCHEPDAEL le disent «pas commun» en Gaume. En fait l'espèce est assez commune en zone belge (de Torgny à Virton, Vance, Buzenol, etc.), régulière voire commune en zone française. Bien représenté dans le Palatinat.

Apamea sublustris Esp. BRACKE et VAN SCHEPDAEL le disent «peu répandu» en zone belge ; en réalité commun dans l'ensemble de la Gaume. Moins bien représenté que le précédent dans le Palatinat.

Apamea crenata Hfn. (= *rurea* F.). — C. sous ses deux formes (typique et *olepecurus* Esp.).

Apamea characteres Hb. (= *hepatica* auct.). — LHOMME écrit «presque partout» en Belgique, mais BRACKE et VAN SCHEPDAEL ne le mentionnent pas pour la Gaume. En fait paraît assez rare en zone belge : M. C. ne l'a

rencontré qu'à Buzenol (18-VI-61). Par contre il est régulier en zone française à l'effectif toutefois faible de quelques spécimens par saison. Rarement observé dans le Palatinat.

La chenille vit sur des Graminées (*Brachypodium silvaticum* d'après LUOMME) et sur les « plantes basses » selon la formule si souvent employée pour masquer l'ignorance du régime exact. Toutefois, KOCH signale en plus *Triticum repens*, *Poa annua* et *Phragmites*. Mais la nymphose ne semble pas se produire sur le sol ou en terre : les auteurs classiques ne se montrant guère explicites sur ce point, l'observation suivante a peut-être son intérêt : dans les boisements bajociens de la vallée du Dorlon, dans des coupes jeunes (datant de 2-3 ans), là où le sol éclairé se revêt de Graminées, nous avons trouvé à plusieurs reprises des chrysalides d'*Apamea charactera*, et cela dans des conditions assez imprévues. En effet, ces nymphes se trouvaient incluses dans les plaques de mousse qui tapissent régulièrement le tronc des gros hêtres et à une hauteur de 1,50 à 2 mètres au-dessus du niveau du sol. Ces chrysalides étaient pratiquement nues (non entourées d'un cocon de soie ou de gomme) et simplement enfouies dans la mousse. A première vue nous crûmes à des chenilles ayant vécu dans la ramure des hêtres et qui seraient descendues le long du tronc à la recherche d'un micromilieu convenant à la nymphose. C'est par exemple le cas des Noctuelle *Acronycta leporina* et *A. alni* dont les chenilles abandonnent la ramure des arbres pour venir se creuser une logette de nymphose dans les parties inférieures des troncs aux points où le liège de l'écorce est suffisamment épais. C'est le cas également de Notodontes tels que *Harpyia*, *Cerura* et *Hybocampa milhauseri* qui effectuent une descente le long des troncs et pour les mêmes raisons. C'est encore le cas des chenilles de certains Géomètres qui se laissent glisser au sol suspendues à un fil de soie, etc. D'une façon générale on peut constater que l'immense majorité des Hétéroctères refusent de se nymphoser dans les parties élevées des arbres, des arbrisseaux, voire des végétaux herbacés. La crise physiologique de la prénymphe semble déclencher chez la chenille un comportement ambulatoire centripète conduisant l'animal vers le sol, comportement que l'on pourrait qualifier de « géotropisme » pour employer un terme botanique, sans préjuger des facteurs physiologiques intimes qui conduisent à ce résultat. Dans le cas des chrysalides que nous évoquons ici, l'éclosion ayant fourni la preuve qu'il s'agissait d'*A. charactera*, par conséquent d'une chenille vivant au niveau du sol, il faut se rendre à l'évidence : la crise de prénymphe a déclenché ici un tropisme ascensionnel ou centrifuge, véritable géotropisme négatif. Des cas identiques de comportement et de nymphose, par nous observés chez *A. unanims* (voir plus loin), permettraient d'envisager avec plus de précision les avantages et les inconvénients de ce géotropisme négatif.

[*Apamea aquila* Dzel. — BRASSE et VAN SCHIEPDAEL écrivent « rarement signalée par ex. Buzenol et Ethe (BIEBICK) ». Il s'agit d'une erreur de détermination ; *aquila* n'est connu en Belgique que par une petite demi-douzaine de captures vérifiées par LAGRAN et provenant toutes de la Campine anversoise où il est très rare].

Apamea lateritia Hfn. — Pour L'HOMME l'espèce habiterait en France surtout les régions montagneuses, mais se trouverait en Belgique presque partout. BRACKX et VAN SCHEPDAEL indiquent pour la Gaume quelques captures isolées, par ex. St-Léger et Chantemelle (Bimauvex). L'espèce est rare mais fut trouvée à Vance par M. C. et à Fouches par LÉGRAIN. Pas observé en zone française. Dans le Palatinat l'espèce n'est bien représentée que dans le massif du Haardt.

[*Apamea oblonga* Haw. — BRACKX et VAN SCHEPDAEL écrivent « captures rares : Vallée de Laclaireau, 1936 (F. DRENNÉ) ». Ainsi que pour *aquila*, il s'agit très probablement d'une erreur de détermination ; *oblonga* n'est connu en Belgique avec certitude que de la Campine anversoise et limbourgeoise. Toutefois il existe deux captures anciennes mais authentiques des environs de Liège (GÉRARD leg. in coll. Dr Houyez)].

Apamea remissa Hb. (= *gemina* Hb., = *obscura* Haw.). — BRACKX et VAN SCHEPDAEL ne le citent pas pour la Gaume tandis que L'HOMME indique « localisé et rare » en Belgique, et « presque partout » en France. En réalité assez commun en zone belge (Buzenol, Laclaireau, Vance, Torgny (M. C.), Fouches (LÉGRAIN)). En zone française, l'espèce est régulière mais en petit nombre. Bien représenté dans le Palatinat.

Apamea unanimis Hb. — Voici une espèce des biotopes frais et humides qui trouve en Gaume française des conditions de vie adéquates à en juger par la régularité de sa présence. Le fait vaut d'être noté, *unanimis* n'étant nullement une banalité. FORSTER l'indique comme largement répandu en Europe mais n'étant bien représenté que dans quelques régions seulement. L'HOMME donne pour la France une répartition surtout « centrale, orientale et septentrionale » mais en Belgique serait « très localisée ». BRACKX et VAN SCHEPDAEL écrivent « rarement signalé (en Gaume) par ex. Bois de Virton et Harmoncourt » d'après DRENNÉ. C'est la même constatation qu'ont pu faire M. C., LÉGRAIN et ROSMAN en capturant seulement deux mâles à Laclaireau, un autre à Torgny et deux autres à Fouches, et cela en dépit de recherches intensives. En zone française (vallée du Dordon et de la Chiers) le tableau est bien différent : non seulement l'espèce est régulière (sauf en 1975, année déplorable pour les Lépidoptères), mais assez commune (de dix à vingt spécimens observables par saison). La vallée de la Chiers est mieux pourvue que celle du Dordon. Ce sont vraisemblablement les prairies naturelles du fond de ces vallées qui constituent le biotope électif de la chenille. Celle-ci vivrait sur les « plantes basses » et les racines de Graminées, particulièrement sur *Phalaris arundinacea* L. d'après les auteurs. L'espèce est régulière mais en petit nombre dans le Palatinat (prairies humides des fonds de vallées).

Le comportement de nymphose d'*A. unanimis* se superpose exactement à celui déjà remarqué chez *A. charactera* (v. plus haut). C'est à Buré, en prairie naturelle au bord de l'étang et du ruisseau que nous avons trouvé, sur les troncs de très vieux Saules-Osiers, des chrysalides situées entre les plaquettes d'écorce et d'épaisses rosettes de mousse ; ces chrysalides étaient entourées d'une très mince coque gommeuse ; à l'éclosion elles

libérèrent *A. unanimis*. Ici encore les auteurs n'insistent pas sur les modalités de nymphose de cette Noctuelle. S'agissait-il dans tous les cas d'un comportement régulier ou bien au contraire de circonstances exceptionnelles ? Seule une grande série d'observations permettrait de répondre. Mais nous pencherions pour la première hypothèse. L'humidité du sol et sa nature argileuse, une nappe d'eau pouvant affleurer à quelques centimètres de la surface, des inondations encore possibles au printemps, semblent des conditions peu favorables au développement de la chrysalide. Sous la mousse des troncs existe un micromilieu à la fois aéré et suffisamment humide (en raison de l'hygroscopie du Bryophyte). On conçoit donc un avantage par rapport au sol. En ce qui concerne *unanimis*, hôte des prairies humides, l'adaptation, la fuite devant un excès d'eau, semblerait très réussie. Dans le cas de caractères les choses sont moins nettes, la chenille vivant au contact de sols moins humides. Mais le caractère argileux, imperméable, mal aéré de ceux-ci subsiste et il est possible que la chenille y soit très sensible en période de nymphose. Nous avons insisté plus haut et à maintes reprises sur l'importance de la nature physico-chimique des sols quant aux densités respectives de maintes Noctuelles tant en zone belge (acide et sablonneuse) qu'en zone française (argileuse et calcaire). La nymphose sur troncs d'arbres, si elle offre certains avantages vis-à-vis des agents physiques, comporte aussi des inconvénients : les oiseaux corticoles (Pics, Sittelles, Mésanges, Grimpereaux) prospectent activement, à la recherche des insectes, les décorés ainsi que les mousses et les lichens qui les recouvrent. Ainsi peut-on aisément constater les dommages causés par les Pics aux chrysalides des *Harpyla*, *Cerura*, etc., en dépit d'une coque protectrice mimétique. Ne sont efficacement protégées que celles situées tout à fait à la base des troncs, région délaissée par les oiseaux corticoles.

Apamea illyria Frr. — L'espèce est bien mal connue quant à sa distribution en France ; cette carence semble due à des confusions avec *unanimis* ainsi que d'autres noctuelles brunes, de la part des anciens auteurs, et c'est à une date assez récente seulement que la présence d'*illyria* fut reconnue en France. En Belgique, l'espèce n'a été découverte qu'en 1956 par le Dr Houvez à Grandmenil (près de Manhay, non loin de la Baraque Fraiture) et Legrain l'a observé dans toutes les régions à l'est de la Meuse : Gaume, Hte-Ardenne et Famenne. Bien que certains auteurs assortissent *illyria* d'une étiquette « adriatico-méditerranéenne », il semble bien que cette Noctuelle représente un élément eurasiatique de faune froide. La répartition, selon Seitz, s'étend sur la Finlande, la Scandinavie, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Croatie, les Alpes suisses et d'Italie septentrionale. Foister le donne pour l'Europe centrale comme localisé et le plus souvent rare. Looms indiquait pour la France les régions « orientales et méridionales ». Mais ces termes ne concernent en fait que des zones de montagnes : Hte-Pyrénées, Alpes (St-Martin-Vésubie, Hte-Savoie), Vosges. BRACHE et VAN SCHERDAIL ne signalent pas l'espèce en Gaume ; et pourtant elle est régulière en zone belge tout en restant assez rare : M. C. pût capturer

12 exemplaires à Buzenol en trois ans ; ROSMAN, 3 spécimens à Huambois 1967 et un autre à Arlon ; LEGRAIN, 3 spécimens à Fouches en 1965. En zone française 5 exemplaires seulement furent capturés dans la vallée du Dorlon (Buré). Il faut signaler toutefois un autre sujet de la Côte de Morimont (Woëvre) par STREUMS en 1969.

Dans le Palatinat, l'espèce ne se trouve guère que dans la région boisée et accidentée.

En dépit de sa ressemblance avec *unanimis* il semble qu'*illyria* recherche des biotopes différents, à preuve sa densité plus forte sur les terrains sinémuriens de la zone belge. La période de vol est pratiquement la même que celle d'*unanimis* (fin mai-juin).

Apamea anceps Schiff. (= *sordida* Bkh.). — Répandu dans toute la Gaume belge, assez rare dans le Sinémurien, mais sa fréquence augmente à Lamorteau et Torgny. Cette densité plus forte, est-elle due au changement de la nature physico-chimique du sol ou de l'environnement (nombreux champs de céréales) ou encore à la conjugaison de ces deux facteurs ? En zone française, commun et régulier. Commun dans le Palatinat.

Apamea sordens Hfn. (= *basilinea* Schiff). — C.

Apamea scolopacina Esp. — L'homme lui donne une répartition française surtout « centrale et septentrionale » et le dit « localisé ». En Belgique, BRACKEN et VAN SCHERPAEL le croient « rare, par ex. Bois de St-Léger ». En fait il est commun dans la Gaume belge du Bois de St-Mard à Buzenol, Ethe-Laclairaue, St-Léger, etc. (M. C.). En zone française il est également commun ; nous l'avons même vu en abondance en 1967. Assez mal représenté dans le Palatinat.

Apamea pabulatricula Brahm. — L'espèce sans doute la plus remarquable de la faune lépidoptérologique de la Lorraine belge compte tenu de sa rareté générale en Europe et des problèmes que posent sa répartition et son écologie. Un des « joyaux » de la Gaume aurait pu dire VAN SCHERPAEL dans un de ces élans dont il était coutumier. Mais, pourquoi faut-il que cet auteur se soit précisément acharné à faire disparaître *pabulatricula* de la faune belge, au point d'avoir réussi à induire en erreur BOUSSIN, ce qui d'ailleurs n'est pas un mince exploit. Et pourtant il existait dans la collection Bray un spécimen femelle, capturé à la lampe à Virton le 6-VIII-1910, parfaitement déterminé et que nous avions noté avant-guerre en vue de la recherche de l'espèce en territoire français. Ce spécimen existe toujours et figure aujourd'hui à l'I.R.Sc.N.B.. LEGRAIN et M. C. ont pu vérifier son authenticité. Par ailleurs SIMONIS avait signalé l'espèce à La Gilleppe dès 1904 ; mais en l'absence de vérification et à l'époque, ce cas pouvait sembler douteux. Devant l'ignorance ou le parti pris de VAN SCHERPAEL, A. LEGRAIN a eu l'heureuse idée de consacrer une note (1) à la réhabilitation de cette espèce en Belgique. Les chasses intensives de LEGRAIN, M. C. et ROSMAN effectuées de 1963 à

(1) *Alektor*, V, 1967, p. 119-121 et pl. II.

1966 (mais surtout en 1965) ont abouti à la capture de 29 spécimens, tant mâles (16) que femelles (12), auxquelles il faut ajouter celle de Baay (1910), non mentionnée alors (faute de vérification à cette époque). Ces 30 spécimens ont tous été capturés à la lumière dans le territoire de la Gaume belge : 20 à Ethe-Laclaireau, 7 à Buzenol, 2 à Virton (ville et Rabais). Il y a donc dans cette portion sinémurienne de la Gaume un foyer de peuplement d'*A. pabulatricula*, établi au moins depuis 1910, de même qu'il existe des foyers d'*E. reticulata*, *R. subhastata*, *A. maculata baste/bergeri*, *P. punicea*, *A. perflua*, bien mis en évidence par M. C. et ROSMAN. La distribution européenne d'*A. pabulatricula* dénote une espèce de faune froide : Russie, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Autriche, Allemagne, Danemark, Suède, Îles Britanniques (Ecosse), Finlande (Santz). Mais partout cette Noctuelle se localise à certains secteurs seulement ou bien elle se montre sporadique et rare : Famenne, une femelle très fraîche à Han-sur-Lesse le 6-VIII-70 (*A. Lograin leg.*) où l'existence d'un autre foyer belge est probable étant donné la similitude des biotopes et peut être de l'Ardenne (La Gilleppe, 1904). Ainsi faut-il se transporter jusqu'en Bade (Karlsruhe) pour la retrouver ; il a été impossible jusqu'ici de recenser l'espèce du Palatinat. Si *pabulatricula* n'a pas encore été officiellement capturé en zone française, il est toutefois presque impensable que des individus, par nuit favorable, n'aient pas atteint la frontière, distante seulement de 5 kilomètres du gros foyer de-Laclaireau (1). Nous venons d'apprendre que l'espèce aurait été capturée en France dans le Massif Central.

Apamea ophiogramma Esp. — LROMME lui assigne une répartition « surtout septentrionale » en France, mais il le considère comme « très localisé » en Belgique. BRACKE et VAN SCHERDIAEL, pour la Gaume écrivent : « Reste rare, par ex. Virton et Aubange ». En fait les choses se passent d'une façon quelque peu différente : il s'agit d'une espèce de marais et de biotopes très humides ; la chenille vit sur *Phragmites*, *Iris*, *Arundo*, *Phalaris*, *Glyceria*, toutes plantes croissant le pied dans l'eau au moins une partie de l'année. Il est donc assez naturel qu'*ophiogramma* soit presque commun non seulement dans la zone marécageuse de Chantemelle et de Vance mais qu'il se propage le long des cours d'eau ou ruisseaux qui serpentent à travers la Gaume belge (M. C., ROSMAN et SAUSSUS). En zone française l'espèce est régulière voire commune dans les vallées du Dorlon et de la Chièrs, cette dernière fournissant le maximum d'observations (Moulin Batin). La forme mélanique *murens* Stgr. est très fréquente. Bien représenté dans les zones humides du Palatinat.

Oligia strigilis L. — C.

Oligia versicolor Bkh. — Il n'est guère possible d'apprécier la densité de cette espèce par rapport à *strigilis*. Les auteurs pour la plupart n'ont pas fait la distinction entre ces deux espèces et actuellement encore il faudrait souvent avoir recours aux genitalia. M. C. considère *versicolor*

(1) Le lieu de capture privilégié d'Ethe-Laclaireau est en train de se modifier du fait de l'aménagement, mais il reste la région de Buzenol.

comme rare ou assez rare en zone belge (Bois de St-Léger, Meix-devant-Virton, Laclaireau). En zone française, paraît assez commun à en juger d'après les spécimens déterminables à l'aspect. Un exemplaire à Merles (LEGRAIN et M. C.). Quelques sujets sont recensés du Palatinat.

Oligia latruncula Schiff. — C.

Oligia fasciuncula Haw. — C.

Mesoligia luruncula Schiff. (= *bicoloria* Vill.). — C.

Mesapamea secalis L. — C.

Photodes minima Haw. (= *arcuosa* Haw.). — Selon LOMME la répartition est sensiblement la même que celle de *scolopacina* et d'*ophiogramma* : « très localisé et rare en Belgique ». En fait l'espèce est assez commune en Gaume belge (St-Léger, Laclaireau, Buzenol, Vance). Régulier et voire commun en zone française (Vallées du Dordon et de la Chièrs, Merles). N'est bien représenté qu'en certains points localisés du Palatinat.

Photodes extrema Hb. — Espèce dont la répartition franco-belge reste très insuffisamment connue. LOMME se borne à écrire « France septentrionale » et donne uniquement des localités comprises entre l'Aube et la région parisienne. En Belgique « sa présence indiquée n'est pas confirmée ». BOURSIN (in litt.) considérait *extrema* comme commune près de Fontainebleau. En réalité cette espèce existe sur le littoral belge où elle n'est pas rare, à notre connaissance une seule capture en Famenne, une femelle à Biron en 1970 (LEGRAIN) et un seul exemplaire de Campine à Diepenbeek en 1974 (BOLLAND). Semble faire défaut en Lorraine belge. Pour la zone française nous n'avons qu'une seule capture à Buré. Par contre aux confins méridionaux de la Gaume *extrema* est très régulier, voire commun (on peut noter jusqu'à dix observations par soirée de chasse) dans la Woëvre au Bois de Merles (H.H.B. et M.C.). Cette Noctuelle serait inféodée aux Graminées de marécages et de près humides *Calamagrostis epigeios* et *Molinia caerulea*, mais une fois de plus on constate que la répartition de ces plante est large, alors que celle du papillon reste lacunaire. Dans le Palatinat, localisée à la vallée du Rhin et près de Kaiserslautern.

Photodes pygmina Haw. (= *fulva* Hb.). — Assez commun sans être jamais abondant dans toute la Gaume.

Eremobia ochroleuca Schiff. — Cette espèce plus ou moins méditerranéo-asiatique, largement répandue en France et assez banale, est « assez répandue » en Belgique (LOMME et VAN SCHEPDAEL) ; recherche nettement en Gaume les biotopes les plus arides. Elle est rare en zone belge (Lamorteau, Torgny, Rabais, Laclaireau), devient régulière en zone française (Buré), plus fréquente au Moulin Batin (proximité des Brometum) et presque commune dans le Brometum de Charencey. Sensiblement le même statut dans le Palatinat.

Luperina testacea Schiff. — C.

Amphipoea oculæ L. (= *nictitans* L.). — Espèce assez commune en Gaume belge, mais beaucoup moins répandue en zone française : quelques spécimens seulement observables chaque année. Pas rare dans le Palatinat.

Amphipoea fucosa Fr. — Cette espèce ayant été longtemps confondue avec la précédente par la plupart des auteurs, il est difficile d'apprécier correctement sa répartition en France. Elle n'est en fait signalée qu'au nord de la région parisienne. Aucune donnée pour la Belgique dans Lhomme ni dans le Catalogue monographique. En réalité existe en Hte-Ardenne, en Ardenne, en Campine, dans les Flandres et au littoral. La ssp. *paludis* Tutt. occupe ces trois dernières régions. Pour la Gaume belge, LORRAIN et M. C. ont établi le statut suivant : commun à Fouches et Vance, assez rare à Buzenol et Lachalreau. C'est une espèce de marais et de faune froide, beaucoup plus que la précédente. En zone française un seul spécimen a été observé jusqu'ici (1975) et cela à Buré. Dans le Palatinat, localisé aux zones accidentées et beaucoup plus rare que la précédente.

Hydracra micacea Esp. — Régulier et presque commun en Gaume.

Hydracra petasitis Dbld. — L'espèce n'était connue ni de France ni de Belgique jusqu'au 7 août 1933, date à laquelle fut capturée à Buré une ♀ butinant sur des fleurs de *Buddleia*. Bien que signalé à l'époque par BOURSIN et DEBIEUX le fait ne suscita guère d'émulation à en juger par l'absence d'autres captures dans la zone franco-belge. Ce n'est qu'après la guerre et avec l'avènement des lampes à radiations U.V. que la répartition d'*H. petasitis* se précisa en France et outre-Quilévrain. Actuellement le hiatus qui séparait les zones de peuplement de Rhénanie de celles des Iles Britanniques se trouve effacé. Toutefois les captures restent sporadiques, sauf en Gaume. On peut en dénombrer une dizaine aux Pays-Bas ; pour le Palatinat une seule dans la vallée du Rhin ; pour la Sarre une seule également auprès de Sarrebrück ; il en est de même pour le Grand Duché de Luxembourg. En Belgique le papillon existe de la frontière luxembourgeoise à la côte peut-on dire : 3 mâles pris à Ethe-village (Gaume) par M. C., 9-IX-65, 16 et 18-IX-68 ; un individu signalé à Hal (Brabant) par VAN SCHEPDAEL (1956). En Flandres un piège lumineux fonctionnant toutes les nuits du début de 1962 à la fin de 1965 procura 5 spécimens (2 en 1962, 1 en 1963, 2 en 1964, aucun en 1965, Melles-lex-Gand, Van Daele et Pelereyts). A l'ouest du foyer de la Gaume viennent d'être signalées des captures dans l'Aisne et le Nord. Il est presque inévitable que le département des Ardennes et peut être celui de la Somme et du Pas-de-Calais soient occupés. Dans l'Est de la France le district alpin a fourni une capture dans les Htes-Alpes à St-Bonnet (MARTIN), deux auprès de Digne (BOURSIN), une autre dans les Alpes-Maritimes à Roquebillière, Vésubie (Dr ROQUES). La distribution générale dans le Nord-Ouest de l'Europe est donc bien celle d'une Noctuelle de faune froide. Le peuplement de la Gaume française est actuellement le seul qui puisse passer pour régulier et important : trois captures à Buré (Vallée du Dorlon), une vingtaine d'autres plus une quarantaine de chenilles au Moulin Batin, Vallée de

la Chiers (H.H.B.), deux enfin à Velosnes-Torgny, Chiers (SAUSSUS). Mais cette impression de densité tient surtout aux conditions locales d'une part, aux moyens de chasse d'autre part. La chenille de *Petasites* semble strictement monophage et liée à une plante très particulière : *Petasites vulgaris* Desf. (= *officinalis* Mönch). Ce végétal, aux feuilles immenses et à allure de Rhubarbe, n'est pas une espèce de marais (comme *Iris pseudocorus* par ex.) mais une ripicole croissant au bord des ruisseaux et des rivières, où ses rhizomes tubérisés, souvent submergés par les crues hivernales, sont perennants (les parties aériennes disparaissent à l'automne). La haute vallée de la Chiers (de Montmédy à Longwy) montre des peuplements importants et presque continus de *Petasites* ; il en est de même pour la vallée de la Crusnes (de Longuyon à Pierpont par ex.). Les vallées mineures, comme celle du Dorlon, parcourues par de simples ruisseaux à cours rapide, ne montrent que des colonies discontinues et peu importantes de *Petasites*. Ainsi la cartographie du peuplement végétal et celle du Lépidoptère se superposent au réseau hydrographique, mais en certaines zones seulement. Ce qui, finalement, réduit considérablement les superficies favorables dans une région donnée. C'est au contact des peuplements massifs de *Petasites*, et là exclusivement, que nous pûmes observer la venue à peu près régulière des papillons attirés par les lampes. Ainsi à Buré et à Etbe (peuplements légers et discontinus de *Petasites*) n'avons-nous rencontré que par trois fois des *Hydraecia* (1933, 1965 et 1968) et jamais leur chenille, alors qu'au Moulin Batin la vingtaine de spécimens observés se répartit ainsi : 4 spécimens en 1968, 4 en 1969 et les autres par 2 ou 3 unités entre 1970 et 1974. Quant aux chenilles elles se trouvent groupées en mai par « colonies » en certains points des peuplements denses. Le terme de « colonies » signifie ici que les chenilles se trouvent dans des rhizomes eux-mêmes proches des uns des autres ; il s'agit sans doute de points où une ponte a pu réussir ; on ne trouve normalement qu'une seule chenille par rhizome et il est dit qu'elle est cannibale. Nous ignorons les détails de la ponte et du développement des jeunes larves, réputées éclore en automne (à l'encontre de celles de *micocra*), ainsi que le biotope où s'effectue précisément l'hivernage ? Durant l'hiver les conditions doivent être précaires du fait des inondations. Le parasitisme par divers Hyménoptères est d'autre part intense ; mais la fécondité potentielle reste élevée, une femelle nous ayant montré à la dissection 380 œufs.

La période de vol s'étend du 30 juillet au 18 septembre comme dates extrêmes observées en Gaume. Les sujets de septembre sont assez abîmés et dénotent une éclosion déjà ancienne.

Gortyna flavago Schiff. — Régulier dans toute la Gaume sans jamais abonder. Dans le Palatinat n'est bien représenté que dans les vallées humides des reliefs du Haardt.

Calamia tridens Hfn. (= *virens* L.). — Cette espèce, considérée comme assez banale tant en France qu'en Belgique, est très mal représentée actuellement en Gaume. ROSMAN l'estimait régulière en zone belge il y a

une vingtaine d'année. DERENNE et BIEBUCK avant guerre prirent quelques exemplaires à Etbe et sur les rives du Ton. Mais depuis 1964, M. C. et LEBRAIN le considèrent comme rare tant à Buzenol qu'à Fouches. Jamais rencontré en zone française cette Noctuelle à l'aspect caractéristique. Assez bien représenté dans le Palatinat.

Celaena howorthii Curtis. — La répartition tant en France qu'en Belgique est très insuffisamment indiquée par les auteurs. Il s'agit d'une espèce de marais ou de lieux humides, qu'on serait tenté de classer comme représentant de faune froide, n'était sa présence dans l'Ouest de la France. En Belgique, quelques captures isolées, anciennes pour la plupart aux environs de Liège : Chênée (GÉRAUD leg., in coll. Dr Houyez) et Argenteau (LEGRAIN), près de Bruxelles à Boisfort (de CROMBROUCK). Rare en Campine (LEGRAIN) ; ce n'est qu'en Hte-Ardenne, dans les Fagnes, que cette espèce est localement commune (M. C.). *C. howorthii* est régulier mais rare aux abords des marais de Chantermelle et Vance (SAUSSUS et M.C.) ; toutefois il a été capturé aussi à Buzenol et Laclaireau (M.C.). En zone française trois spécimens ont été pris à Buré au cours de différentes années. Il ne s'agit pas d'une « migration » fortuite. Pas signalé au Palatinat.

Celaena leucostigma Hb. — En Gaume belge l'espèce n'est assez commune qu'aux abords des marais de Vance et de Fouches et franchement rare à Buzenol, Laclaireau, Virton (M. C.). En zone française, par contre, *leucostigma* est très régulier dans les vallées du Dorlon et de la Chiers. Certaines années on peut dénombrer une vingtaine de spécimens. Pour le Palatinat, bien représenté dans les vallées humides.

Nonagria typhae Thunbg. — Comme l'indique son nom, la plante préférentielle semble bien être *Typha*. Mais on rencontre des imagos frais là où n'existent pas de *Typha* (vallée du Dorlon par ex.) et cela d'une façon régulière. D'après les auteurs, la chenille se nourrirait aussi de *Scirpus*. En Gaume belge l'espèce est mal représentée, du moins actuellement par suite de la disparition des derniers peuplements de *Typha* de quelque importance. A l'époque où prospectaient BRAY, DERENNE et BIEBUCK, c'est-à-dire avant guerre, quelques captures furent effectuées à Etbe ou sur les rives du Ton. Aujourd'hui nous ne pouvons relever aucune citation récente, sauf une capture par M. C. à Buzenol le 7-X-62. En zone française l'espèce se voit à chaque saison sous forme de plusieurs individus, dont certains de teinte chocolat presque uniforme (f. *fraterna* Tr.). La vallée de la Chiers, où existent çà et là de petits peuplements de *Typha*, est mieux pourvue que celle du Dorlon où la plante préférentielle fait défaut. Il est surprenant qu'autour des marais de Fouches et de Vance les recherches intensives de M. C. n'aient donné aucun résultat. Dans le Palatinat quelques rares captures.

H. HEIM DE BALSAC. Ecole Normale Supérieure, 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

M. CHOUX. Quai Van Hægaerden, 2, Tour J.-P. Kennedy-22 B, 4000 Liège, Belgique.

(A suivre)

UNE CHASSE NOCTURNE EN BEAUVAISIS

par Gérard Chr. LUQUET

Le Beauvaisis (Oise) semble jusqu'à présent relativement foudré par les rhopalocéristes, et pour cause : la présence de *Thersamonia dispar* excite la convoitise de bien des chasseurs souvent fort mal intentionnés ; cependant, la faune nocturne paraît beaucoup moins connue, particulièrement en ce qui concerne les Microlépidoptères ; aussi nous étions-nous donné pour but, Jacques BOUDINOT, Raymond COCAULT et moi-même, une équipée dans une station que je préfère ne pas situer avec précision en raison de la présence du Lycène cuivré mentionné plus haut.

Néanmoins, pour ceux qui ne connaîtraient pas la région, je donne un bref aperçu de ses divers aspects. La vallée du Thérain constitue un couloir très humide où se succèdent marécages et forêts ou lambeaux de forêts ; la main de l'homme a profondément modifié la nature un peu partout en vue d'assécher les vastes marais dont la superficie a nettement régressé. Un des paysages les plus caractéristiques de la vallée du Thérain, à l'heure actuelle, résulte précisément de cette intervention de l'homme : les vieux arbres ont été abattus, puis remplacés par des plantations de jeunes peupliers dont les alignements alternent avec des canaux de drainage.

Il n'est pas impossible que ces aménagements d'assèchement aient eu une influence importante sur la flore et la faune environnantes. Du reste, nous avons assisté ces dernières années à une très rapide évolution des biotopes : le niveau de l'eau, montant insensiblement, au moins par endroits, favorise la prolifération d'une végétation haute et luxuriante qui a eu entre autres pour effet d'étouffer les *Rumex*, bien plus abondants autrefois qu'aujourd'hui, et vraisemblablement condamnés — au moins temporairement — à plus ou moins brève échéance.

Les prairies marécageuses, d'accès difficile en raison de la hauteur de la végétation qui masque parfois des trous d'eau indésirables, renferment une faune assez constante, mais qui varie selon que l'on reste au centre de la zone nouvellement replantée ou que l'on se rapproche au contraire des bocages qui la bordent. Les espèces typiques sont avant tout *Thersamonia dispar*, *Brenthis* (no (très abondant), *Melitaea diamina* (rare), *Eustrotia olivana*, *Jaspidia pygarga* et *deceptorla*, *Rivula sericealis*, *Evergestis pallidata*, *Crambus pascuellus* et *nemorellus* (= *pratellus*), auxquelles s'associent des espèces plus ubiquistes et moins strictement inféodées à des biotopes humides, comme *Araschnia levana*, *Strymonidia pruni*, *Anthocharis cardamines*, *Carterocephalus palaemon*, *Callistege mi*, *Orgyia recens* (= *antiqua*), *Siona lineata*, *Lomasipilis marginata*, *Epirrhoe alternata*, *Pyrausta aurata* (espèce plutôt calcicole), *Argyroplaca lacunana* et *Micropteryx isobasella* (J. LUCONOT det.), surabondant dans les capitules de Renoncules.

En raison des difficultés inhérentes à la topographie environnante, nous avons préféré ne pas installer notre piège lumineux au beau milieu du

marécage, forts d'une précédente expérience au cours de laquelle notre véhicule s'était enlisé... Nous avons donc placé notre tube U.V. dans un pacage humide en bordure de forêt, légèrement pentu et largement ouvert sur toute la contrée, en direction du nord.

LISTE DES ESPÈCES CAPTURÉES LE 25-VI-1970 DANS LA VALLÉE DU THÉRAIN.

HEPIALIDAE

Hepialus humuli L. : Commun. Les ♀ volent à la tombée de la nuit à la recherche des ♂ (R. COCAULT leg.).

HYPODOMEUTIDAE

Plutella maculipennis Curtis (= *P. xylostella* Schrank) : Très commun.

TORTRICIDAE

Pandemis ribeana Hb. : 2 ex.

Choristoneura diversana Hb. : 2 ex. Espèce non signalée de l'Oise par L. LEBOMME.

Archips podana Scop. : Très commun. 1 ex. de la forme presque entièrement noireâtre *sauberiana* Sorhagen.

A. crataegana Hb. : Très commun.

A. xylosteana L. : 1 ex.

Pseudargyrotoza conwayana F. (= *Argyrotoza conwayana* F.) : 1 ex.

Cnephasia virgaureana Tr. : Commun. (Détermination par les genitalia).

Aleimma laeflingiana L. : 1 ex. de la f. *ectypana* Hb. (J. LEONARD det.).

Eucosma hohemwertiiana Schiff. : 1 ex. J'ai repris cette espèce par la suite dans la région, où elle était très abondante dans les zones marécageuses (23-VI-1973). Ce papillon pose un problème taxinomique dont je n'ai pu trouver pour le moment la solution : BERTINCKX et DIAGONOFF (1968), dont j'adopte l'opinion dans cette note, précisent que les valves des mâles présentent une forte expansion digitiforme apicale sur le bord inférieur, caractère à peine manqué chez l'espèce voisine *E. cana* Hw. Or, HANSEN-MANN (1961) donne exactement les indications contraires, et j'ai tout lieu de penser que la confusion résulte de l'intervention de deux figures dans l'ouvrage de ce dernier auteur, d'autant plus que d'autres erreurs du même ordre y apparaissent. Par ailleurs, l'examen des genitalia des exemplaires de la collection Lhomme (déposée au C.N.R.A., Versailles) confirme la position de BERTINCKX et DIAGONOFF. Je préfère néanmoins ne pas trancher dès maintenant, faute de preuves irréfutables quant à l'origine de cette confusion.

Hedya nubiferana Hw. : 1 ex. L'espèce proche, un peu plus grande, *H. salicifolia* L., vole également dans la région (1 ex., de jour, le 14-VI-1970).

Argyroplaca lacunana Schiff. : Espèce extrêmement abondante, même en plein jour, répandue dans tous les types de biotopes.

Celypha striana Schiff. : 1 ex.

PTEROPHORIDAE

Stenoptilia pterodactyla L. : 1 ex. Commun dans toute la région.

Platyptilia gonodactyla Schiff. : 1 ex.

PYRALIDAE S.L.

Hypsopygia costalis F. : 1 ex.

Salebria formosa Hw. : 1 ex. L. LHOUME cite l'espèce comme répandue mais pas abondante et ne la signale ni de l'Oise, ni des départements environnants, si ce n'est de l'ex Seine-et-Oise.

Crambus nemorellus Hb. (= *pratellus* auct., nec L.) : 1 ex. L'espèce semble commune dans tout le département de l'Oise, aussi bien en biotope marécageux qu'en biotope forestier, mais montre une nette préférence pour les lieux humides. Malgré sa grande variabilité (formes claires et foncées mélangées), *C. nemorellus* reste toujours facilement identifiable, en particulier grâce à l'angle caractéristique dessiné par la ligne extramédiane.

C. perlellus Scop. : Commun ; 1 ex. de la forme veinée de brun-doré *warringtonellus* Stalton.

Scoparia arundinata Thbg. (= *dubitalis* Hb.) : 1 ex. (Patrice LERAUT det.).

Ebula crocealis Hb. : 1 ex. « Répandu partout », selon L. LHOUME ; toutefois, ne semble pas aussi banal que cet auteur de laisse entendre. Je ne l'ai pris pour ma part qu'assez rarement. L'espèce semble affecter les endroits plutôt humides.

GEOMETRIDAE

Eulithis prunata L. : 1 ex.

E. mellinata L. : 1 ex.

Cidaria fulvata Forster : Très commun. Ex. très frais mélangés avec des exemplaires très abîmés.

Hydriomena furcata Thbg. : Très commun. Extrêmement variable : à côté d'exemplaires vert brunâtre aux dessus foncés très tranchés voient des formes moins marquées de bandes transversales. Un ex. est même vert pâle avec les bandes gris blanchâtre. Dans tous les cas, la tache blanche antémarginale des ailes antérieures est présente. Les individus verts à bandes foncées se rattachent à la f. *sordidata* F. ; la forme typique, absente dans la localité prospectée, est d'un gris cendré rehaussé de bandes foncées. L'espèce est typique des lieux frais et humides (forêts surtout).

Horisme tersata Schiff. : 1 ex.

Melanthia procellata Schiff. 1 ex.

Gymnoscelis pumilata Hb. : 2 ex. Voisine des *Eupithecia*, cette espèce s'en distingue immédiatement par l'absence d'éperons médians sur les tibias postérieurs.

Callileystis rectangulata L. : Très commun. Vert d'intensité variable ; un ex. est même franchement dépourvu de vert, d'un gris-brun terne, agrémenté du dessin habituel.

Perizoma flavofasciata Thbg. : 1 ex. Cette espèce semble bien peu observée dans le Nord de la France : à part les Ardennes et la Seine-et-Oise, aucune autre localité septentrionale n'est citée par L. LHOUME. A rechercher, d'autant plus qu'elle peut passer inaperçue en raison de sa taille réduite et de sa teinte discrète.

Cyclophora annulata Scholze : 1 ex.

Scopula nigropunctata Hfn. : 1 ex.

Lomaspilis marginata L. : Très commun. En plein jour, l'espèce se laisse fréquemment débusquer des arbustes et des buissons, plutôt à proximité des lisières forestières.

Semiothisa alternaria Hb. : 1 ex.

S. clathrata L. : 1 ex.

Opisthographis luteolata L. : 1 ex.

Europteryx sambucaria L. : 1 ex. Semble assez peu fréquent aux environs de Paris.

Angerona prunaria L. : Extrêmement abondant, avec une nette prédominance de ♂.

Alcis repandata L. : Un ♂, une ♀.

Boarmia roboraria Schiff. : 1 ex. très défraîchi.

Ectropis extersaria Hb. : 1 ex.

Geometra papilionaria L. : Très commun.

Hemithea aestivaria Hb. : Très commun.

CYMATOPHORIDAE

Tethea sp. Schiff. : 1 ex.

T. ocularis L. : 1 ex.

NOTODONTIDAE

Stauropus fagi L. : 1 ex.

Pterostoma palpina L. : 1 ex.

Phalera bucephala L. : 1 ex.

LYMANTRIIDAE

Arctornis l-nigrum Mueller : Très commun. L. Lhomme indique : « Presque partout mais jamais abondant ». L'espèce doit probablement connaître d'importantes fluctuations de fréquence d'une année sur l'autre.

Leucoma salicis L. : Commun. Cette espèce était beaucoup moins abondante que la précédente ; il semble bien qu'elle offre les mêmes particularités quant à sa fréquence relative (L.-H. RICHARD, 1967). *L. salicis* paraît en tous cas bien établi dans l'Oise.

Porthesia similis Guessli : Commun.

NOCTUIDAE

Scotia exclamantis L. : 1 ex.

Graphiphora augur F. : 2 ex. L. Lhomme ne signale pas l'espèce de l'Oise. Sa présence dans un biotope humide n'est pas étonnante, la chenille se développant entre autres sur *Populus*.

Diarsia brunnea Schiff. : Commun.

Amathes triangulum Hfn. : 1 ex. Cette espèce, dont la chenille se nourrit de *Geum* et de *Rumex*, présente une répartition curieuse en France : on l'y trouve dans le Nord et le Centre, ainsi que dans les Pyrénées. Peut-être son absence dans le Sud et le Sud-Est n'est-elle qu'apparente par suite d'un manque d'observations ?

Polia nebulosa Hfn. : 1 ex.

Mamestra persicariae L. : 1 ex.

M. oleracea L. : 1 ex.

Mythimna impura Hb. : 2 ex. Espèce typique des régions marécageuses. Inféodée à des plantes telles que les *Phragmites* et les *Carex*.

M. pallens L. : 1 ex.

Neophaga viminalis F. : 2 ex. Espèce répandue en France centrale et septentrionale : toutefois, L. Lhomm ne mentionne pas sa présence dans l'Oise.

Rusina ferruginea Esp. (= *tenebrasa* Hb. = *umbratica* Goese) : 1 ex.

Euplexia lucipara L. : 1 ex.

Caradrina morpheus Hfn. : Commun.

Axylla putris L. : Commun.

Jaspidia pygarga Hfn. (= *fuscula* Schiff. nec *fasciana* L.) : 2 ex.

Plusia chrysilis L. : 1 ex.

Lygephila pastinum Tr. : 1 ex. Le genre *Lygephila* regroupe en Europe plusieurs espèces proches d'identification cependant assez facile grâce à certains caractères discrets, mais apparemment constants. *L. pastinum* se distingue entre autres des autres espèces du groupe par l'absence de taches costales foncées aux ailes antérieures, par la réniforme plus ou moins triangulaire, ou anguleuse, extérieurement flanquée de 2 petites macules noires, et par les nervures de la même couleur que le fond (alors qu'elles tranchent en jaunâtre pâle chez *L. cracca* F.).

L. Lhomm signale *L. pastinum* Tr. de nombreux départements français (y compris l'Oise) et mentionne parmi les plantes nourricières de la chenille la Gesse des marais (*Lathyrus palustris* L.), plante circumboréale selon FOURMIER (1961), localisée dans les marécages d'Europe septentrionale et centrale, d'après POLUNIN (1969). SOUTH (1961) cite *L. pastinum* de nombreux comtés de Grande-Bretagne et précise qu'elle est répandue dans la région paléarctique jusqu'à l'Amour ; selon cet auteur, l'espèce affectionne les clairières et lisières des bois et se laisse prendre à la lumière. SCHULTZ (1968) prend communément l'espèce en Courlande (Kurzeme, province occidentale de la Lettonie), mais bien plus rarement en Lettonie orientale ; *L. pastinum* remonte donc loin vers le nord. SCHULTZ ne précise pas sur quel genre de biotopes on la trouve, mais signale *L. viciae* Hb. sur les pelouses sèches de Lettonie orientale. Cette observation ne prouve pas que *L. pastinum* fréquente des stations identiques, bien que FORSTER et WOHLFAHRT (1971) dérivent « An warmen, trockenen Stellen... » (« Aux endroits chauds et secs... »). Il est vrai que de nombreux auteurs citent comme plantes nourricières de *L. pastinum* diverses espèces de *Vicia*, *Coronilla* et *Astragalus*, plutôt typiques des terrains secs. L'association végétale à laquelle est liée cette espèce reste donc à préciser.

Laspeyria flexula Schiff. : 1 ex.

Cotobachyla salicis Schiff. : 1 ex. Cité par L. Lhomm de la majeure partie de la France méridionale ; aucune indication pour la moitié nord du pays. Espèce certainement localisée dans les régions humides ; la chenille se développe sur divers *Salix* et *Populus tremula*.

Zanclognatha tarsierinalis Knoch : 1 ex.

Z. grisealis Schiff. (= *nemoralis* F.) : Commun.

ARCTIIDAE s.l.

Pelosis muscerda Hfn. : 1 ex.

Comocla senex Hb. : Commun. En France centrale et méridionale, selon L. LOMME, mais doit exister dans un bon nombre de départements du Nord de la France. Passe sans doute inaperçu en raison de sa fort petite taille et de sa couleur terne.

Mitochrista miniata Forst. : Surabondant. Nombreuses variations (couleur délavé, dessin manquant, etc.).

Spilaretia lutea Hfn. (= *lubricipeda* β L.) : σ et φ très communs.

Roeselia albula Schiff. : 1 ex. Localisé, selon L. LOMME, qui ne cite aucun département au nord de Paris, si ce n'est celui des Ardennes.

LASIOCAMPIDAE

Philodoria potatoaria L. : 1 σ . Espèce forestière inféodée aux *Carex* et aux Graminées.

SPHINGIDAE

Sphinx ligustri L. : 1 ex. (R. COCAULT lég.).

Ce rapide survol de la faune nocturne du Beauvaisis, bien que fragmentaire, permet de tirer quelques conclusions.

D'une part, la faune nocturne est le reflet fidèle de la faune diurne rencontrée sur les mêmes biotopes de la contrée. Il y a convergence dans les observations, la plupart des espèces recensées, Rhopalocères comme Hétérocères, étant en majorité des éléments de la faune paludicole ou forestière-sylvatique. Du reste, les chenilles des espèces concernées vivent sur un nombre restreint de plantes et les noms qui reviennent le plus souvent sont *Salix*, *Populus*, *Quercus*, *Carex*, *Rumex*, *Mentha*, *Filipendula*, etc.

D'autre part, la nature de la récolte laisse supposer que le tube U.V. ne constitue qu'un piège très sélectif, en ce sens qu'il semble n'attirer que les individus volant à proximité immédiate de la source lumineuse, c'est-à-dire les espèces se déplaçant dans les feuillages ou les fourrés environnants et ne s'en écartant guère. Il suffit en effet de s'éloigner un tant soit peu d'une lisière forestière ou d'une zone boisée pour constater que le piège perd beaucoup de son efficacité : ceci est particulièrement flagrant sur terrain découvert. Cette constatation paraît d'autant plus justifiée que la présente chasse n'a fourni qu'un nombre très restreint d'espèces au vol vigoureux, capables de couvrir une distance importante pour atteindre la source lumineuse. Seuls *Sphinx ligustri* et quelques Noctuelles font exception ; toutefois, il n'est pas interdit non plus de penser que ces exemplaires se trouvaient à proximité de l'écran lumineux, bien qu'il soit impossible de le prouver.

Enfin, les résultats de cette chasse complètent certaines lacunes du Catalogue des Lépidoptères de L. LOMME et précisent la limite septentrionale de l'aire de répartition de certaines espèces relativement peu observées ; ils autorisent à penser que bien des espèces non signalées du Nord de la France y restent méconnues par suite de la carence en informations sur nos départements septentrionaux.

TRAVAUX CITÉS

BENTINCK (Graaf G. A.) en DIKANDOFF (A.). De Nederlandse Bladrollers (*Tortricidae*). Amsterdam, 1968, Monografieën van de Nederlandsche Entomologische Vereeniging, Nr. 3.

FOSTER (Walter) und WOHLFAHRT (Theodor A.). Die Schmetterlinge Mitteleuropas, Bd IV, Eulen (*Noctuidae*), p. 294-295. Stuttgart, 1971, Franckh'sche Verlagshandlung.

FOURNIER (Paul). Les quatre flores de France, p. 590. Paris, 1961, Paul Lechevalier édit.

HANNEMANN (Hans Joachim). Die Wickler (s. str.) (*Tortricidae*), in Die Tierwelt Deutschlands, 43. Teil : Kleinschmetterlinge oder Microlepidoptera. Jena, 1961, VEB Gustav Fischer Verlag.

LHOMME (Léon). Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique. 2 vol., 1923-1949, L. Lhomme édit.

POLUNIK (Oleg). Flowers of Europe, p. 199. London, 1969, Oxford University Press.

RIGORDAY (L.-H.). Une invasion massive de *Stilponotia solais* (*Lymantriidae*) (*Alexandor*, V [3], 1967, p. 136).

SCHULTZ (Aleksandr A.). Neue und wenig bekannte Arten der Lepidopteren-Fauna Lettlands. 4. Mitteilung (*Ann. ent. Fenn.*, 34 : 1, 1963, p. 14-30 [27]).

SOUTH (Richard). The moths of the British Isles, First series, p. 381-382. London, 1961, Frederick Warne & Co.

Erratum

Le lecteur voudra bien rectifier les erreurs qui se sont malencontreusement glissées dans la note « Les environs de Sénarpont (Somme) au mois de juillet » (*Alexandor*, VII [5], 1972). P. 231, ligne 11, lire *Salicrba* (et non *Nephopterix*) ; même page, lignes 21-22, remplacer « Non revu après 1959 » par « Absent en 1960, mais à nouveau commun en 1961 ».

19, Rue de France, Bât. 5, Esc. B, F-95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

DE L'EXTRÊME ABONDANCE D'*APAIDIA MESOGONA* GODART A VALLIGUIÈRES (GARD) EN 1974

[*ARCTIIDAE*]

par François BOLLAND (Cheratte, Belgique)

Le 25 mai 1974, c'en est presque une habitude, je m'installais pour passer la nuit dans une ancienne carrière au sud de Valliguières dans le département du Gard. Un mistral assez violent tombait subitement vers 16 heures. Un très léger voile de nuage venant du sud occupait lentement la voûte du ciel. Tous ces facteurs étaient de bon augure pour la chasse aux Hétéroctères que je me proposais de faire cette nuit.

Le premier papillon venu sur la toile n'était autre qu'*Apoidia mesogona* Godart. Après une heure de chasse, j'en avais sélectionné 22 parmi les plus frais ; je m'arrêtai là de les capturer encore. Et pourtant cette manne intempestive n'en était qu'à son début. Vers 2 heures du matin, je décidais d'aller me coucher et j'évaluais sur mon drap posé à même le sol le nombre de *mesogona* à plus ou moins 500 exemplaires. Ainsi le premier et le dernier visiteur nocturne observé dans ce petit amphithéâtre naturel n'était autre que cette menue Ecaille.

Bon nombre d'autres espèces étaient également au rendez-vous. Je cite parmi les plus remarquables : *Ecleora solieraria* Hbr., *Hadena silenes* Hb., *Hadena albimacula* Bkh., *Mythimna obsoleta* Hb., *Mythimna zoea* Dup., *Calophasia platyptera* Esp., *Calophasia casta* Bkh., *Metachrostis dardouini* Bsd., *Arctiina caesarea* Göße.

Dans la littérature, très avare de commentaires concernant cette espèce, je relève ce paragraphe extrait de « Contribution à la connaissance du peuplement en Lépidoptères de la Haute-Provence » de Claude DUBAT : « Cet Arctiide paraît habituellement rare car le maximum de son activité a lieu tout à fait en fin de nuit et pendant l'aurore ; toutefois il vole plus tôt dans la nuit quand le degré hygrométrique est très élevé ».

Sans doute, en ce qui concerne cette nuit, pouvais-je lier la mince couverture nuageuse au nombre d'Ecaïlles observées et à leur apparition dès le crépuscule.

Ce ne fut pas le cas pour une autre chasse faite au même endroit le 15 septembre de cette même année. Le ciel était limpide, l'air était sec, le baromètre était manifestement en hausse : le premier et le dernier papillon observé était à nouveau *A. mesogona*. Mais l'abondance de la génération printanière n'avait rien de pareil à cette seconde génération. A une heure du matin, j'ai dû arrêter ma génératrice pour permettre aux nocturnes enfouis dans les alvéoles de mes cartons à œufs de s'envoler. Je ne pouvais plus rien observer qui ne risquait de se froter. Enfin à quatre heures du matin, j'invitais ma femme à venir voir secouer la toile ; c'était féérique, certainement mille écaïlles furent libérées en un vol léger et du plus bel effet. Et tout cela pour prélever 10 exemplaires de seconde génération. De la foule des nocturnes qui se prélassait sur le drap, j'ai pu quand même, parmi 120 papillons retenus, prélever 10 exemplaires de *Stilbia philopolis* Grasl., 3 ex. de *Parascotia nixeni* Trti., 2 ex. de *Celama hensleti* Warn., et d'autres *Odontognophos dumetata* Bsd., et *Onychora agaritharia* Dardoin.

J'avais déjà observé l'espèce en d'autres endroits, mais toujours en nombre restreint et plus conforme aux vues connues : 2 exemplaires au Boulou (Pyr.-Or.) le 13-VI-1969 et une dizaine d'exemplaires observés chaque jour pendant trois nuits en septembre 1971 à Orgnac-en-Ardèche.

Que penser de tout cela ? C'est qu'au travers de nos multiples observations, écrits ou études, la nature se conduit en seigneur. Parfois pour nous contredire ou nous laisser sceptique, elle peut se permettre de jouer « à la grande dame » en donnant un festival bien réaliste.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES DE CORRÈZE

(suite et fin)

par MAX VINTÉMOUX

GEOMETRIDAE (232)

Archiearinae

Archilearis parthenias L. (1551).

Oenochrominae

Alsophila oescularia Denis et Schiff. (1545). Ussel, Egletons (VIGNAL), St-Bazile-de-la-Roche (MOLTHAU).

Geometrinae

Pseudoterpna pruinata Hufnagel (1528).

P. coronillaria Hübner (1529). Le Lonzac ; localisé.

Geometra papilionaria L. (1530).

Comibaena pustulata Hufnagel (1531).

Thetidia smaragdaria Fabricius (1538).

Hemithea aestivaria Hübner (1532).

Chlorissa viridata L. (1533).

Thalera fimbrialis Scopoli (1539). Nespouls ; rare.

Jodis lactearia L. (1541).

Sterrhinae

Cyclophora pendularia Clerck (1519).

C. annulata Schulze (1521).

C. albipunctata Hufnagel (1518).

C. pupillaria Hübner (1522).

C. ruficiliaria Herrich-Schäffer (1525). Le Lonzac, 1 ♀ ; à rechercher.

C. quercimontaria Bastelberger (1524). Le Lonzac, 7 ex. capturés en août sur plusieurs années ; à rechercher ailleurs.

C. porata L. (1523).

C. punctaria L. (1526).

C. suppunctaria Zeller (1526 bis). Massif des Monédières, 1 ♀. La présence simultanée de *C. ruficiliaria* et de *C. suppunctaria* en Corrèze, bien que dans deux localités différentes, est surprenante. Les deux espèces paraissent, en effet, s'exclure l'une l'autre, *C. ruficiliaria* habitant la partie septentrionale de la France et *C. suppunctaria* la partie méridionale. Si ces deux captures se trouvaient un jour confirmées par de nouvelles prises, il faudrait en conclure que la ligne de contact des deux espèces passe par la Corrèze. Selon l'avis de M. HERBULET, les indications du catalogue Lhomme relatives à la présence de *C. ruficiliaria* dans nos départements méridionaux sont inexactes, dans la mesure où il a pu les contrôler, et se rapportent à *C. suppunctaria*.

C. linearia Hübner (1527).

Timandra griseata Peterzen (1429).

- Scopula immorata* L. (1431).
S. ornata Scopoli (1450).
S. rubiginata Hufnagel (1433).
S. marginepunctata Goeze (1436).
S. imitaria Hübner (1449).
S. immutata L. (1443).
S. floslactata Haworth (1439).
Rhodostrophia vibicaria Clerck (1428).
Idaea rufaria Hübner (1462).
I. ochrata Scopoli (1461).
I. vulpinaria Herrich-Schäffer (1506).
I. biselata Hufnagel (1502).
I. fuscovenosa Goeze (1508).
I. humiliata Hufnagel (1509).
I. seriata Schrank (1482).
I. dimidiata Hufnagel (1473).
I. contiguaria Hübner (1476).
I. trigeminata Haworth (1503).
I. aversata L. (1514).
I. degeneraria Hübner (1510).
I. deversaria Herrich-Schäffer (1513).
Rhodometra saeraria L. (1178).

Larentiinae

- Lythria purpuraria* L. (1180).
Orthonama vittata Borkhausen (1255).
O. obstipata Fabricius (1254).
Xanthorhoe birivata Borkhausen (1252).
X. designata Hufnagel (1253).
X. spadicearia Denis et Schiff. (1250).
X. ferrugata Clerck (1251).
X. montanata Denis et Schiff. (1248).
X. fluctuata L. (1245).
Scotopteryx moenata Scopoli (1186 partim).
S. peribolata eulodi Schawerda (1187). Environs de Treignac, 4 ex. en battant les ajoncs, de jour, début septembre.
S. bipunctaria Denis et Schiff. (1190).
S. chenopodiata L. (1185).
S. mucronata Scopoli (1184 partim).
Catarhoe rubidata Denis et Schiff. (1289).
Epithoe tristata L. (1307).
E. alternata Müller (1312).
E. rivata Hübner (1311).
E. molluginata Hübner (1297).
E. gallata Denis et Schiff. (1310).
Camptogramma bilineata L. (1299).
Entephria flavicinctata Hübner (1272). Merlines, 1 ♀ le 5-IX-28 (BLANCHARD).

- Laurentia clavaria* Haworth (1182).
Anticlea badliata Denis et Schiff. (1326).
A. derivata Denis et Schiff. (1285).
Mesoleuca albicillata L. (1304).
Pelurga comitata L. (1327).
Lampropteryx suffumata Denis et Schiff. (1270).
Cosmorhoe ocellata L. (1232).
Coenotephria taphaceata Denis et Schiff. (1278).
C. salicata Hübner (1265).
Eulithis prunata L. (1226).
E. testata L. (1227).
E. pyralata Denis et Schiff. (1230).
Ecliptopera silaceata Denis et Schiff. (1301).
Chloroclysta siterata Hufnagel (1240).
C. truncata Hufnagel (1242).
C. miata L. (1241).
Cidaria fulvata Forster (1231).
Plemyria rubiginata Denis et Schiff. (1233).
Thera obeliscata Hübner (1235).
T. variata Denis et Schiff. (1234 partim).
T. juniperata L. (1237).
Electrophaes corylata Thunberg (1302).
Colostygia aptata Hübner (1256).
C. olivata Denis et Schiff. (1257).
C. multistrigaria Haworth (1267).
C. pectinataria Knoch (1258).
Hydriomena furcata Thunberg (1323).
H. impluviata Denis et Schiff. (1324). Merlines (BLANCHARD) : rare.
Rheumaptera hastata L. (1306).
R. cervicalis Scopoli (1220). Brive (coll. Lhomme).
R. undulata L. (1222).
Triphosa sabaudata Duponchel (1218). Brive (coll. Lhomme).
T. dubitata L. (1219).
Euphya biangulata Haworth (1295).
E. unangulata Haworth (1294).
Epirrita dilatata Denis et Schiff. (1215).
Operophtera fagata Scharfenberg (1213).
Perizoma alchemillata L. (1315).
P. hydrata Treischke (1316).
P. albulata Denis et Schiff. (1321).
P. flavofasciata Thunberg (1322).
P. didymata L. (1268).
P. parallelolineata Retzius (1269).
P. verberata Scopoli (1277).
Eupithecia abietaria Goeze (1341).
E. bifurcata Zetterstedt (1342). Merlines, 1 ♀ le 8-VI-28 (BLANCHARD).
E. fnariata Denis et Schiff. (1343).
E. laquearia Herrich-Schäffer (1345).

- E. exigua* Hübner (1348).
E. venosata Fabricius (1356).
E. centaureata Denis et Schiff. (1361).
E. intricata Zetterstedt (1367).
E. absinthiata Clerck (1374).
E. assimilata Doubleday (1377).
E. vulgata Haworth (1378).
E. tripunctaria Herrich-Schäffer (1373).
E. subfuscata Haworth (1380).
E. icterata Villers (1381).
E. millefoliata Rössler (1388).
E. simplicifolia Haworth (1389).
E. distinctaria Herrich-Schäffer (1391).
E. indigata Hübner (1395).
E. pimpinellata Hübner (1396).
E. nanata Hübner (1398).
E. virgaureata Doubleday (1401).
E. pusillata Denis et Schiff. (1407).
E. tantillaria Boisduval (1413).
Chloroclystis v-ata Haworth (1416). Le Lonzac, rare ; signalé de Corrèze, sans indication de localité ni d'auteur dans le catalogue Lhomme.
C. rectangulata L. (1418).
Gymnoscelis rufifasciata Haworth (1415).
Chesias legatella Denis et Schiff. (1203).
C. rufata Fabricius (1204).
C. isabella Schawerda (1205). Egletons (VIGNAL), Le Lonzac ; pas commun, à rechercher ailleurs.
Aplocera plagiata L. (1199).
A. efformata Guendé (1200).
Odezia atrata L. (1549). Vole de jour dans les prés non encore fauchés de la Montagne, aux environs de Peyrelevade, de St-Merd-les-Oussines, Merlines, Bort, etc.
Euchoeca nebulata Scopoli (1333). Merlines (BLANCHARD), Egletons (VIGNAL).
Asthena albulata Hufnagel (1335).
Hydrelia flammeolaria Hufnagel (1332).
Lobophora halterata Hufnagel (1211).
L. sexalata Retzius (1212). Eygurande (BLANCHARD), Le Lonzac ; rare.
Trichopteryx carpinata Borkhausen (1210).

Ennominae

- Abraxas grossulariata* L. (1011).
Lomaspilis marginata L. (1014).
Ligdia adustata Denis et Schiff. (1015).
Semiothisa aestimaria Hübner (1056). Environs de Brive où il a été capturé par M. Michel Rivière, en juin.
S. notata L. (1052).
S. alternaria Hübner (1053).

- S. liturata* Clerck (1055).
S. clathrata L. (1158).
S. wanaria L. (1149).
Bichroma fumata Esper (1140).
Isturgia roraria limbaria Fabricius (1138).
Cepphis advenaria Hübner (1049).
Petrophora chlorosata Scopoli (1154).
P. narbonea L. (1157). Sur le Causse seulement, à Nespouls (Vignat).
Plagodis pulveraria L. (1023).
P. dolabraria L. (1045).
Pachylenemia hippocastanaria Hübner (1107).
Opisthagraptis luteolata L. (1046).
Eplone repandaria Hufnagel (1047).
Pseudopanthera macularia L. (1051).
Aptera springaria L. (1037).
Ennomos quercinaria Hufnagel (1029).
E. ulmiaria L. (1030).
E. fuscantaria Haworth (1031).
E. erosaria Denis et Schiff. (1032).
Selenia dentaria Fabricius (1034).
S. lunularia Hübner (1035).
S. tetralunaria Hufnagel (1036).
Odontopera bidentata Clerck (1038).
Crocallis ruscaria Borkhausen (1040).
C. elinguaris L. (1041).
Ourapteryx sambucaria L. (1044).
Colotois pennaria L. (1039).
Angerona prunaria L. (1043).
Apochelma hispidaria Denis et Schiff. (1064).
A. pilosaria Denis et Schiff. (1063).
Lycia hirtaria Clerck (1068).
L. zonaria Denis et Schiff. (1066).
Biston strataria Hufnagel (1069).
B. betularia L. (1070).
Agriopsis leucophotaria Denis et Schiff. (1059).
A. bojaria Denis et Schiff. (1058).
A. aurantaria Hübner (1060).
A. marginaria Fabricius (1061).
Erannis defoliaria Clerck (1062).
Synopsis sociaria Hübner (1075). Sur le Causse seulement.
Menopha abruptaria Thunberg (1073).
Peribatodes rhomboidaria Denis et Schiff. (1083).
P. manuelaria Herrich-Schäffer (1085).
Selidosema taeniosaria Hübner (1146). Brive (coll. Lesaunier > coll. Lhomme > coll. Herbulot).
Cleora cinctaria Denis et Schiff. (1082).
Alcis repandata L. (1089).
Boarmia roboraria Denis et Schiff. (1094).

- Serraea punctinialis* Scopoli (1095).
Cleorodes lichénaria Hufnagel (1092).
Fagivorina arenaria Hufnagel (1091).
Ectropis bistortata Goeze (1098).
E. crepuscularia Denis et Schiff. (1097).
E. consonaria Hübner (1099).
E. extersaria Hübner (1100).
Aethalura punctulata Denis et Schiff. (1101).
Ematurga atomaria L. (1143).
Adactylotis contaminaria Hübner (1151).
Tephronia sepiaria Hufnagel (1102, 1103, 1105).
Bupalus piniaria L. (1144).
Cabera pusaria L. (1021).
C. exanthemata Scopoli (1022).
Lomographa bimaculata Fabricius (1017).
L. temerata Denis et Schiff. (1018).
Stegania cararia Hübner (1019). Rare : 2 ex. seulement pris, l'un à St-Bazile (MOLTEAU) et l'autre au Lonzac.
S. trimaculata Villers (1020).
Aleuels distinctata Herrich-Schäffer (1016).
Theria rupicaprararia Denis et Schiff. (1057).
Campaea margaritata L. (1026).
C. honoraria Denis et Schiff. (1027).
Hylaea fasciaria L. (1023).
Gnophos obscurata Denis et Schiff. (1112).
G. furvata Denis et Schiff. (1111).
G. ambiguata Duponchel (1114).
G. glaucinaria Hübner (1116).
G. mucidaria Hübner (1118).
Aspitates gilvaria Denis et Schiff. (1172).
Perconia strigillaria Hübner (1174).
Compsoptera opocaria Hübner (1175). Dix exemplaires de cette espèce, de la forme typique et de la forme *rubra*, figurent dans la collection Lesaunier, étiquetés « Brive, 6-IX-16 ». (HERAULT).

LIMACODIDAE (1)

- Apoda ovellana* L. (= *limacodes* Hübner).

ZYGAEIDAE (8)

- Procris pruni* Denis et Schiff. Sur le Causse, rare.
P. staticea L.
P. manni Lederer.
Zygæna sarpedon Hübner. Vole sur le Causse à Estivals en juillet ; pas commun.
Z. achilleae L. Sur le Causse aux environs de Turenne ainsi qu'à St-Bazile (MOLTEAU).
Z. filipendulae L.
Z. trifolii Esper.
Z. transalpina Esper. Sur le Causse en mai et fin août.

Cossidae (2)

Zeuzera pyrina L.

Cossus cossus L.

Hepialidae (3)

Triodia sylvina L.

Korscheltellus lupulinus L.

K. fusconebulosus De Geer.

ADDENDA ET CONCLUSIONS

Un intervalle de temps notable s'étant écoulé entre la paration du début du présent article et celle de ses dernières lignes, j'ai le devoir de dire, ici même, dès maintenant, l'essentiel de ce qu'ont apporté les saisons de chasse de 1974 et de 1975 aux entomologistes corréziens.

En premier lieu, de nouvelles places de vol ont été découvertes pour certaines espèces peu communes, à savoir pour :

E. ausonia crameri, à Treignac (Mme Legrand) et à Noailles (LAMY).

L. dispar, à Chasteaux, non loin du Soulier (LAMY).

L. coridon et *L. bellargus*, fort loin du calcaire, dans la région phonolithique de Bort-les-Orgues, avec, pour la première fois, capture de ♀ *coelestis* (VIGNAL).

H. morphœus, près de Lubersac, dans une prairie humide (DUMONT).

C. palæmon, aux environs de Bellechassagne (VIGNAL) ainsi qu'à Lubersac (DUMONT).

D'autre part cinq espèces nouvelles sont venues s'ajouter à notre liste :

1. *Cohas hyale* L. Bien qu'il soit très difficile de distinguer cette espèce de *C. australis* Verity à l'état adulte, il est certain que plusieurs exemplaires en ont été pris, les uns dans un champ de Trèfle, non loin de Lubersac (DUMONT) et les autres près de Bellechassagne (VIGNAL).

2. *Strymonidia aeaciae* Fabricius. M. BERNARDI m'ayant signalé et aimablement montré un couple de ce *Thécla* qui avait été capturé par Jacques PICARD le 28-VII-1946 à Ussel, route de la Courtine, j'ai transmis ce renseignement à Paul VIGNAL qui a pu, le 23-VII-1975, d'un coup de filet heureux, en prendre 2 ♂ à la fois, au pont de Confolent, sur la Diège, à quelques kilomètres du lieu indiqué par J. PICARD.

3. *Everses alcetas* Hoffmannsegg. Recherchant *L. dorylas* sur le Causse aux environs du Chauzanel, j'ai eu, le 20-VII-1975, la bonne fortune d'attraper, coup sur coup, deux petits *Lycènes* ♂ ressemblant à *E. arglades* mais qui se sont révélés être, sans doute possible, deux *E. alcetas*.

4. *Lysandra dorylas* Denis et Schiff. (= *argester* Bergsträsser). La capture par J. THÉBAUD d'un ♂ frotté de cette espèce avait été signalée dans le N.B. du présent article (*Alexandor*, VIII [5], 1974, p. 202) et considérée comme preuve insuffisante de son appartenance à la faune du département ; mais un second ♂ a été pris le 20-VII-1974 par mon fils alors que nous chassions ensemble à Nespouls. Un troisième ♂ devait être pris, au même endroit, par Paul VIGNAL le 12-IX-1974, en fin d'après-midi, tandis que nous faisons nos préparatifs pour une chasse de nuit.

Ces captures permettent désormais de considérer *L. dorylas* comme une bonne espèce corrézienne.

5. *Hipparchia alcyone* Denis et Schiff. Certains d'entre nous étaient convaincus, depuis quelque temps, que parmi les *H. fagi* que nous prenons ici et là, devaient se trouver des *H. alcyone*. M. BERNARDI ayant bien voulu examiner les armures génitales d'une petite série de bêtes récoltées en divers endroits, a pu confirmer que l'une d'elles, capturée à Lubersac le 29-VII-1974 par Alain THILLAUMAS, coéquipier de notre collègue Francis DUMONT, était bien un *H. alcyone*, alors que les autres étaient des *H. fagi*.

Si nous ajoutons les cinq espèces ci-dessus aux 106 espèces déjà énumérées, nous arrivons à un total de 111 Rhopalocères pour la Corrèze.

Comparant ce résultat aux 132 Rhopalocères signalés du Puy-de-Dôme par M. J. BAULATON (Contribution à l'étude du peuplement en Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme), nous constaterons que :

1. 106 espèces sont communes aux deux départements.
2. 5 espèces volent en Corrèze et paraissent absentes du Puy-de-Dôme : *Brenthis hecate* et *Everes alcetas* (peut-être l'une et l'autre trop méridionales), *Heteropterus morpheus* (peut-être, quant à lui, trop occidental), *Lycæna dispar* et *Arethusa arethusa* (dont l'absence dans le Puy-de-Dôme est surprenante).

3. 26 espèces habitent le Puy-de-Dôme et n'ont pas été trouvées en Corrèze. Mais, parmi celles-ci, la moitié environ ne vivant qu'au-dessus de 1.000 m, il est tout à fait inutile que nous les recherchions.

Des 12 ou 13 autres, il est fort probable que certaines seront découvertes un jour en Corrèze, et je pense à *Strymonidia w-album*, à *Lycæides argyrognomon*, à *Plebicula thesites*, aussi bien qu'à *Lopinga achine*. C'est dire le travail important qui reste à accomplir, rien que dans le domaine des Rhopalocères, aux lépidoptéristes corréziens.

En ce qui concerne les Hétérocères, la saison de chasse de 1975, malgré la sécheresse extrême de l'été qui a été désastreuse pour les chenilles en juillet-août, nous a permis de faire quelques bonnes captures.

Paul VIGNAL, à l'aide de ♀ vierges d'*Endromis versicolora*, a pu, en prenant une vingtaine de ♂ dans la région d'Egletons, constater que l'espèce y était plus répandue que nous ne le pensions.

Il a récolté, à Moustier-Ventadour, une chenille qui lui a donné une ♀, malheureusement mal développée, d'*Eriogaster catax* L., jusqu'ici inconnu de Corrèze.

Nous avons trouvé, également, de nouvelles stations pour quelques Notodontes assez rares :

- Odontotia carmelita* à Sarraz (VIGNAL et MOLTEAU) ;
- O. veitarius* à Esivalx (MOLTEAU et moi-même) ;
- Spotalia argentina* à St-Bazile-de-la-Roche (MOLTEAU).

Enfin il faut ajouter à notre liste :

Paidia murina Hübner, pris depuis longtemps par Jean Triaucou à Brive ;

Elophria venustula Hübner (745), capturé récemment par Paul Vigual à Egletons ;

Lygephila croceae Denis et Schiff. (884), que j'ai pris sur le Causse à Nespouls, mais qui doit exister aussi ailleurs.

Malgré ces additions, et comme je l'ai déjà indiqué plus haut, je suis persuadé que plusieurs dizaines d'Hétérocères encore inconnus de Corrèze seront découverts au cours des prochaines années dans notre département.

Je ne doute pas que cette tâche puisse être menée à bonne fin grâce au dynamisme de l'équipe de chercheurs locale ; mais, en terminant cet article, je voudrais exprimer le vœu qu'un travail analogue soit entrepris sans tarder pour la Haute-Vienne et la Creuse afin de nous permettre de rédiger, ensuite, un catalogue des Lépidoptères du Limousin, plutôt que de simples liste départementales.

Bien entendu ceci impliquerait que plusieurs bonnes volontés se manifestent, en Creuse comme en Haute-Vienne, ces deux territoires de chasse étant, en grande partie, hors de portée de nos filets corréziens.

TRAVAUX CITÉS

BEAULATON (J.). Contribution à l'étude du peuplement en Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme (*Annales de la Station Biologique de Besse-en-Chandesse*, N° 6-7, 1971-1972, p. 77 à 240).

BRUMERY (L.). Les marais des Monédières, 1962. Delandre, 21, r. Saint-Antoine, Paris, édit.

DUFAY (C.). Les Lépidoptères du Périgord noir (*Rev. fr. Lép.*, XV, 1955, p. 89.)

KLOET (G.S.), and HINCKS (W.D.). A check list of British Insects, 1972. Royal ent. Soc., London, édit.

OLIVIER (R.). Observations sur *Heteropterus morpheus* Pallas (*Rev. fr. Lép.*, XV, 1955, p. 34).

5, bd Raspail, 75007 Paris.

CONFIRMATION DE LA PRÉSENCE DE *LYCAENA DISPAR* HAWORTH EN CORRÈZE

[LYCAENIDAE]

par Jacques LAMY

Dans son intéressant article publié dans le fascicule 5 du tome VIII d'*Alexanor*, intitulé « Contribution à l'étude des Lépidoptères de Corrèze », notre éminent collègue, M. VINTÉJOUX, écrivait (p. 198) à propos de *Lycaena dispar* : « ...paraît exister en Corrèze puisqu'un ♂ de cette

espèce, assez frotté il faut l'avouer, a été pris par Jean Thuéaun, dans la banlieue même de Brive, non loin de prairies humides, habitat classique de ce *Lycène*. La recherche d'autres exemplaires permettant de confirmer cette capture est malheureusement restée infructueuse jusqu'à présent ».

Or, à l'issue de la première semaine de juin 1975, prospectant des prairies humides au sud de Brive, très exactement dans la vallée de la Couze, à Chasteaux, alors que nous fauchions les plantes à la recherche de Coléoptères phytophages, nous eûmes la surprise de voir s'élever devant nous un *Lycène* d'une intense coloration orange cuivré, de toute évidence très fraîchement éclos. Nous ne disposions que d'un filet fauchoir : peu importe, l'insecte et quatre autres congénères ♂, tous d'aussi belle facture, furent tant bien que mal capturés. Dès le premier coup d'œil, nous avions pensé au *dispar*, ce qu'un examen postérieur, dans la fébrilité que l'on devine, vint confirmer.

De nouvelles investigations, cette fois avec les moyens appropriés, nous ont permis de capturer plusieurs autres spécimens ♂ et quelques ♀, pour lesquelles nous nous sommes contentés de peu d'exemplaires, ceci à dessein de laisser à l'espèce une chance de se maintenir dans cette station (?). Un examen attentif du biotope nous a permis de déceler la présence d'un *Rumex*. Il nous semble que ces *Lycœna dispar* se rapportent à la sous-espèce *burdigalensis* Lucas, par l'intensité de leur coloration et par le fait que les ailes sont nettement saupoudrées de bleu sur leur face ventrale.

Nous croyons utile de donner quelques indications sur le biotope prospecté : la Couze est une petite rivière s'étirant au milieu de collines calcaires du Jurassique, formant une assez large vallée (environ 2 km), avant de rejoindre la Vézère en aval de Brive. Nous avons effectué nos captures peu après le point de résurgence de la rivière, alors que la vallée commence à peine à s'ouvrir. Cet emplacement peut malheureusement être inscrit dès maintenant au chapitre des localités détruites, puisqu'actuellement en cours de submersion, en vue de créer une retenue artificielle. Ecologiquement, la station considérée fort riche en toutes espèces d'insectes et de végétaux, dont certaines très remarquables parce que déjà méridionales, est donc à rayer de la liste des « bons coins » : offrir un succédané des bains de mer à une multitude avide de ce genre de plaisir justifie certes que personne n'ait cru bon de signaler les autres charmes, ne serait-ce qu'esthétiques, du lieu en question... D'autres localités, riches également, demeurent encore dans le sud du département, que M. Vissière citait pour sa qualité faunistique : pour combien de temps encore ?

Jacques Lamy, 16, rue Léonard-de-Vinci, 19100 Brive.